



Rapport Annuel

2024



Multi Accueil « Les Touchatout »

Route de Caireval

13410 LAMBESC

Votre contact :

Sophie DESHAYES

sophiedeshayes@la-maison-bleue.fr – 06.20.92.70.67

www.la-maison-bleue.fr



Sommaire

Fiche d'identité de la crèche	4
Vos interlocuteurs La Maison Bleue	5
Les relations collectivités et tutelles.....	6
Volet administratif et financier	7
Les chiffres clés	8
Volet équipe.....	14
L'équipe de crèche	15
Volet famille.....	19
L'inscription.....	20
Les parents et la crèche	22
Volet enfant	26
L'accueil.....	27
Le déroulement d'une journée.....	35
L'éveil des enfants	39
Volet travail institutionnel.....	50
Les réunions d'équipe	51
Les journées pédagogiques	51
Les partenaires pédagogiques	52
Le rôle du référent santé et accueil inclusif et du psychologue	54
La supervision des crèches	56
L'analyse des pratiques professionnelles	57
Volet objectifs	58
Les objectifs 2025.....	59
Volet sécurité, qualité et développement durable	60
Les travaux et la sécurité	61
La qualité et la satisfaction client	64
La démarche développement durable	69
Evénements marquants de l'année.....	74
Annexes	74
Le Groupe La Maison Bleue	76



Registre des incidents enfants.....78

Registre des plaintes79



Fiche d'identité de la crèche

Nom de la crèche		Les Touchatout
Coordonnées	Route de Caireval - 13410 LAMBESC Email : lambesc1@la-maison-bleue.fr Tel : 04 42 92 09 13	
Statut	Délégation de Service Public	
Date du contrat	Du 01 09 2023 au 31 08 2028	
Autorisation de fonctionnement	Arrêté délivré par le Conseil Départemental du Département des Bouches du Rhône le 13/11/2018, modifié par un arrêté du 21/07/2022.	
Date d'ouverture	02/09/2018	
Commission de Sécurité	Classement de la crèche : Type R 4 ^{ème} catégorie Date de la dernière Commission de Sécurité : 18 01 2024	
Capacité d'accueil selon autorisation de fonctionnement	43 berceaux	
Enfants accueillis	86 enfants de la ville accueillis sur la durée globale de l'exercice	
Taux d'occupation financier	80,58 %	
Equipe de Direction	M Loïc POUDADE, Educateur de Jeunes Enfants, Directeur Mme Anaïs PAYET, Infirmière, Directrice Adjointe	
Prestations proposées	<input checked="" type="checkbox"/> Accueil régulier <input checked="" type="checkbox"/> Accueil occasionnel <input checked="" type="checkbox"/> Accueil d'urgence	
Amplitude d'ouverture	De 7 h 30 à 18 h 30, du lundi au vendredi	
Fermetures de l'année	<ul style="list-style-type: none"> Eté : du 5 au 23 août 2024 Fêtes de fin d'année : du 23 au 27 décembre 2024 Jours fériés Journées pédagogiques : 26 et 27 août 2024. 	



Vos interlocuteurs La Maison Bleue

Christophe PIN

Directeur Régional

Sophie DESHAYES

Responsable de secteur

Manon PRUVOT

Directrice

Tamara BRUGIROUX

Directrice de territoire



Les relations collectivités et tutelles

Rencontres avec la collectivité

Des rencontres régulières ont lieu tout au long de l'année avec la ville.

Des visites de la crèche sont réalisées par Mme Martine CHABERT, 3e adjointe et déléguée à la petite enfance et Mme Joelle BENAZET, Conseillère Municipale déléguée aux seniors et l'enseignement pour veiller à la mise en place et à l'application du projet pédagogique ainsi qu'à la bonne gestion de la crèche.

La commission d'attribution des places en crèche a eu lieu le 26 mars 2024 en présence de :

- Mme Nathalie JEUFFROY : Assistante chef de pôle
- Mme Coralie ROSSET : Directrice de territoire
- Mme Joelle BENAZET : Conseillère Municipale
- Mme Martine CHABERT : 3e adjointe et déléguée à la petite enfance
- Mme Sophie DESHAYES : Responsable de secteur
- Mme Fanny BAEZA : Directrice de la crèche « Le Nid »
- Mr Loïc POUDADE : Directeur de crèche « Les Touchatout »

Trois comités de pilotage ont eu lieu les 26/03/24, 04/07/24 et 24/09/2024 en présence de :

- Mme Nathalie JEUFFROY
- Mme Joelle BENAZET
- Mme Martine CHABERT
- Mme Coralie ROSSET
- Mme Sophie DESHAYES
- Mme Fanny BAEZA
- Mr Loïc POUDADE

Visites de tutelles et autres

L'accompagnement et le suivi de la structure est assuré par Mme Ana MOLINA, puéricultrice référente du service des modes d'accueil petite enfance au sein de la Protection Maternelle et Infantile.

Mme Molina a réalisé une visite de contrôle le 30 septembre 2024 afin de constater les travaux d'amélioration effectués par la ville durant l'été.

Un contrôle des services de la Caisse d'Allocation Familiales a eu lieu le 26 septembre 2024 en présence de Mr Christophe LESSIRARD, contrôleur de la CAF.



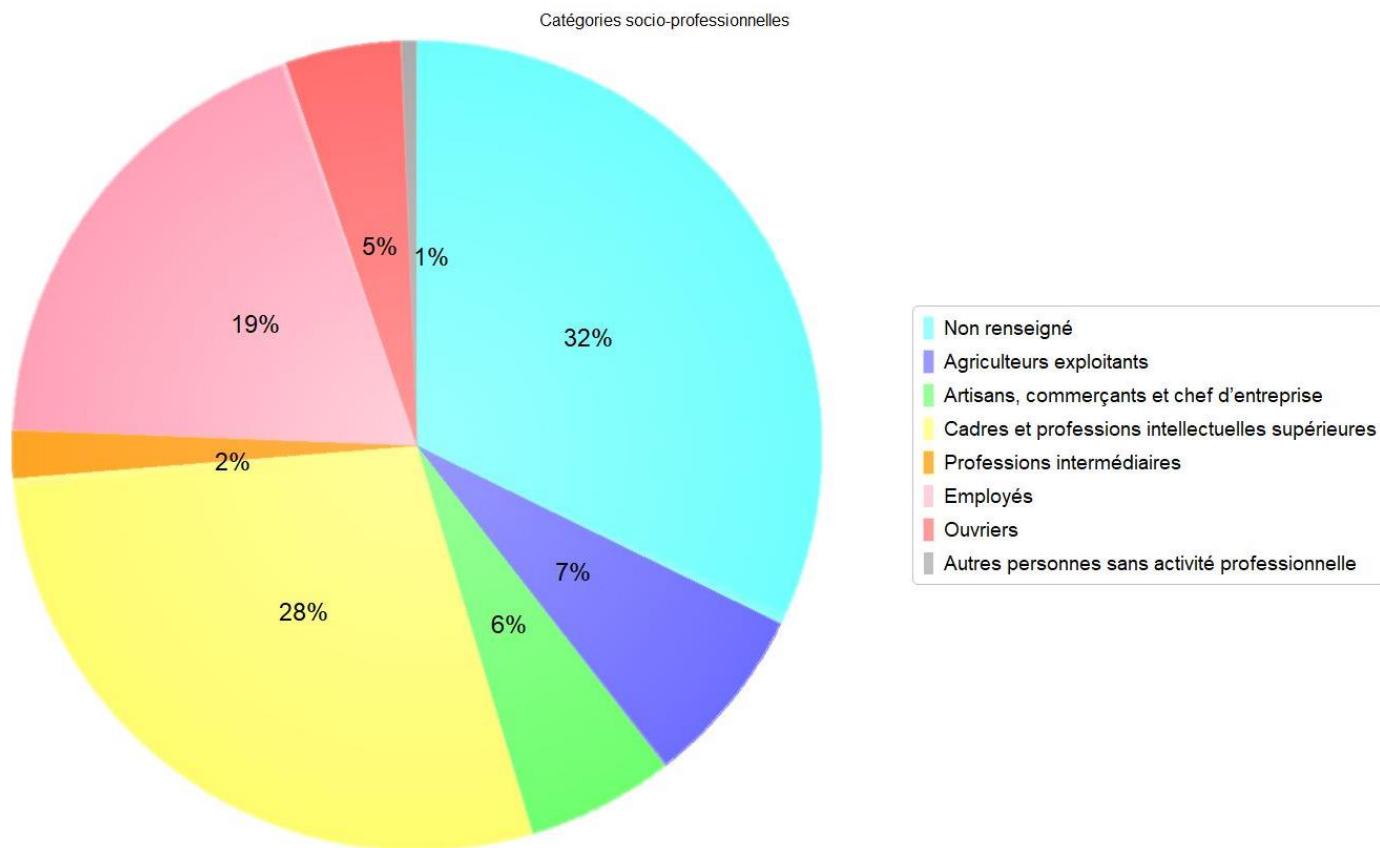


Volet administratif et financier

Les chiffres clés

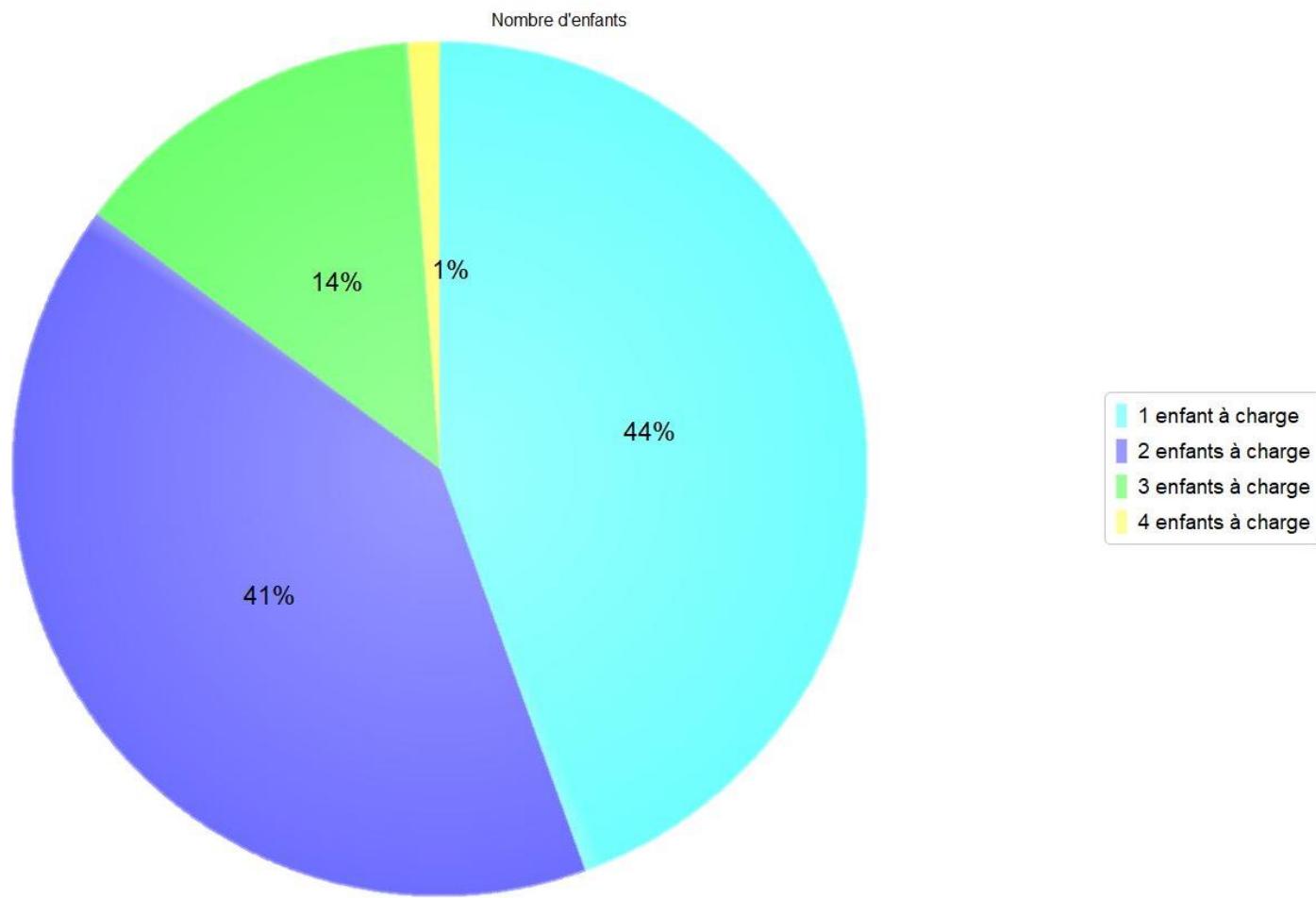
Typologie des familles

Par catégories socio-professionnelles



Par nombre d'enfants

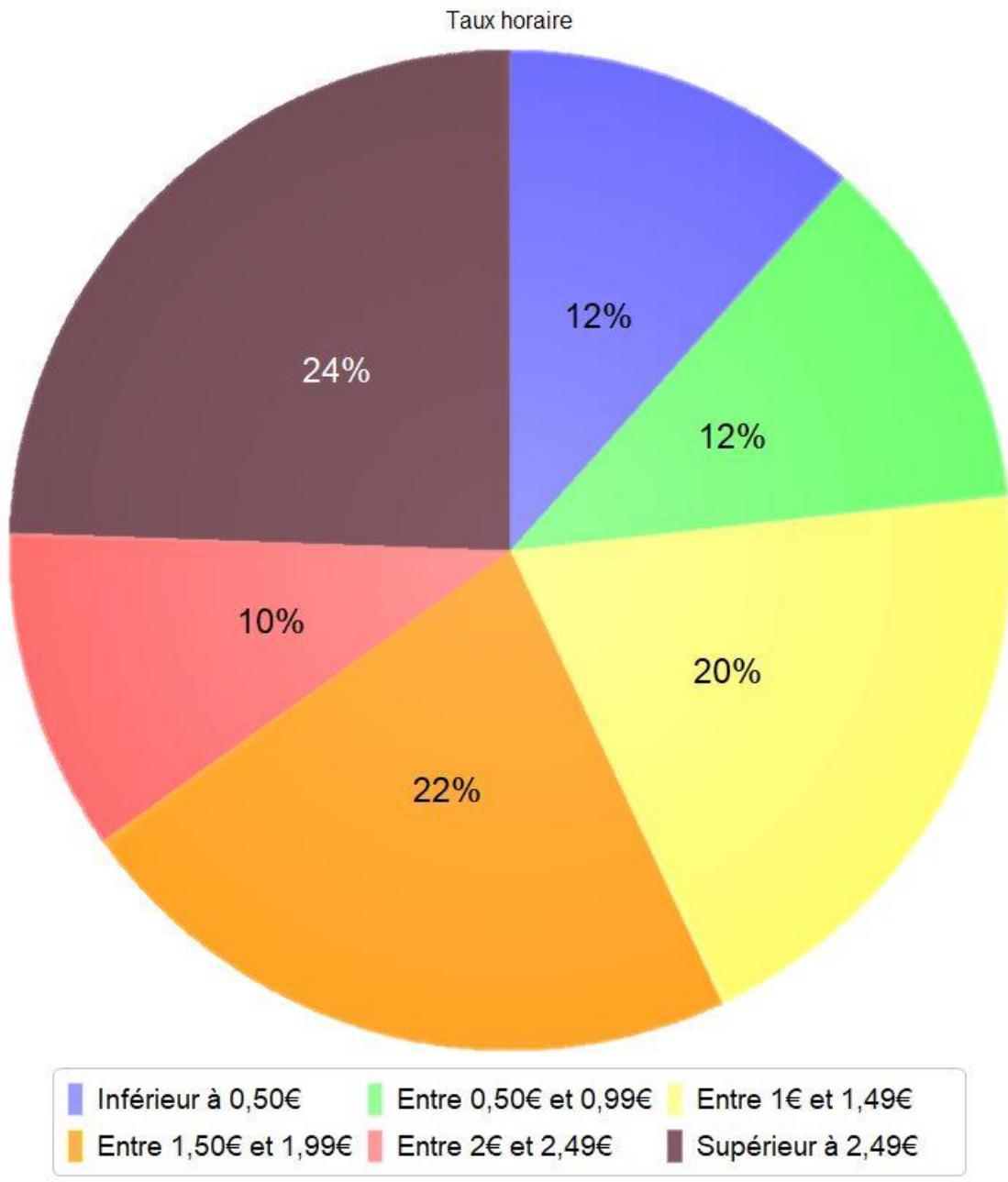
.....



Par participation familiale

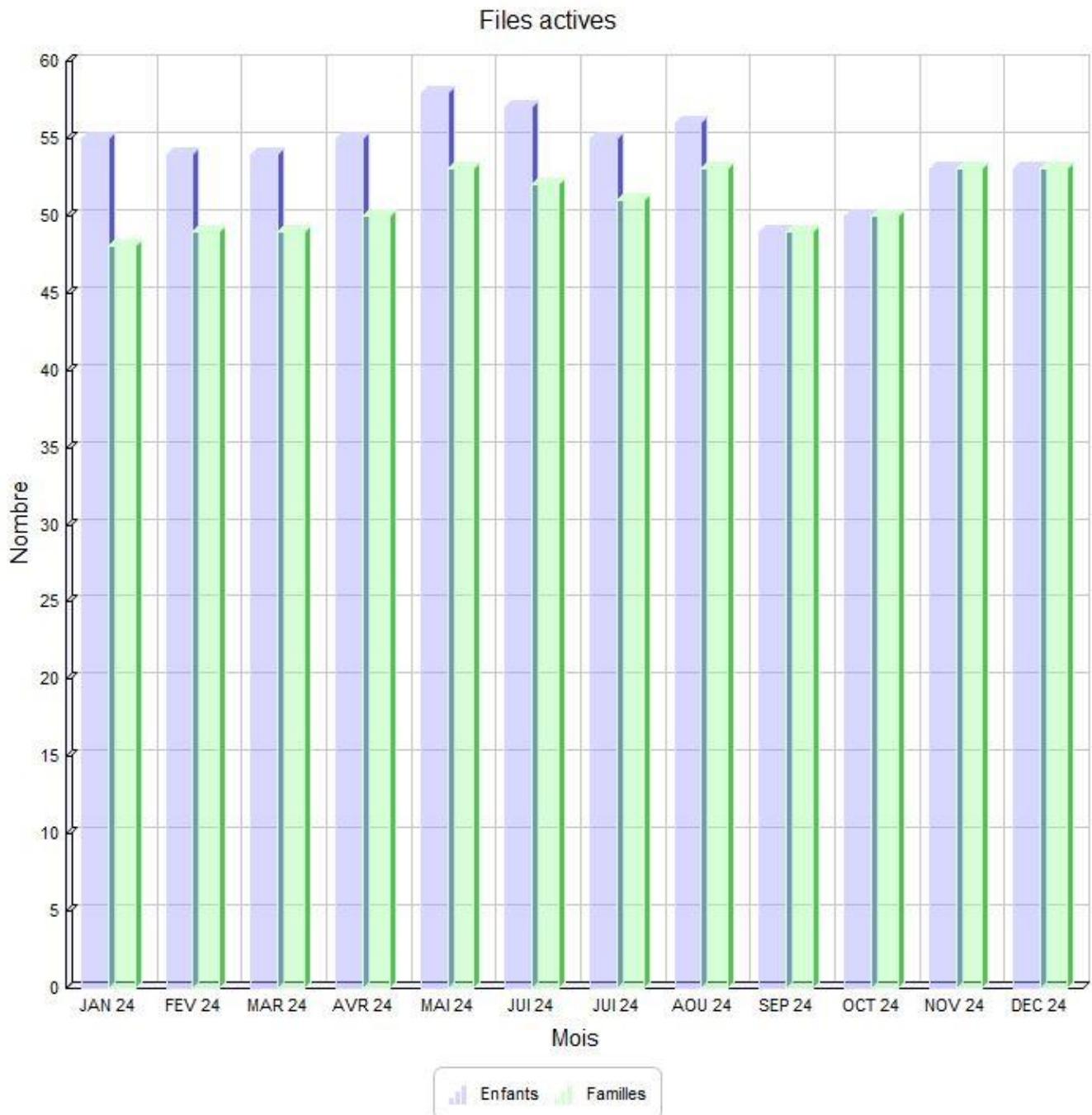


En 2024, la participation familiale moyenne est de 1,69 €, pour une facture moyenne de 235,77€.



Enfants et familles accueillies

En 2024, la crèche a accueilli 86 enfants de 81 familles.



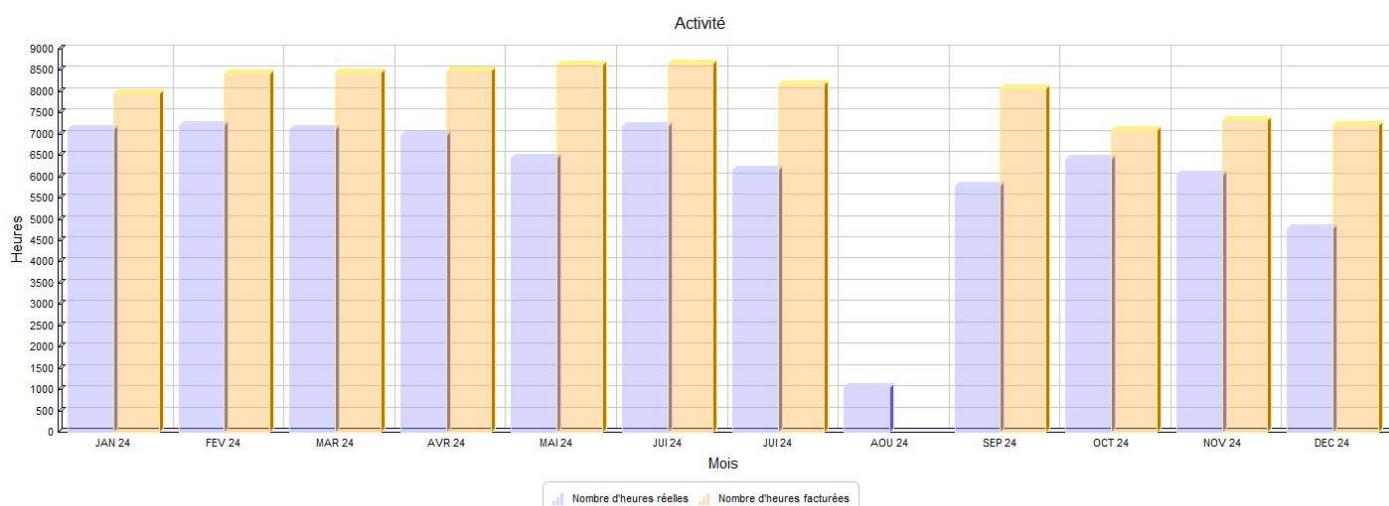
Enfants Familles

L'occupation de la crèche

Les données d'activité de la crèche sont les suivantes :

	Occupation annuelle	Occupation moyenne mensuelle	Taux d'occupation
Réel(le)	72 246,52	6 020,54	65,84 %
Facturé(e)	88 425,15	8 038,65	80,58%

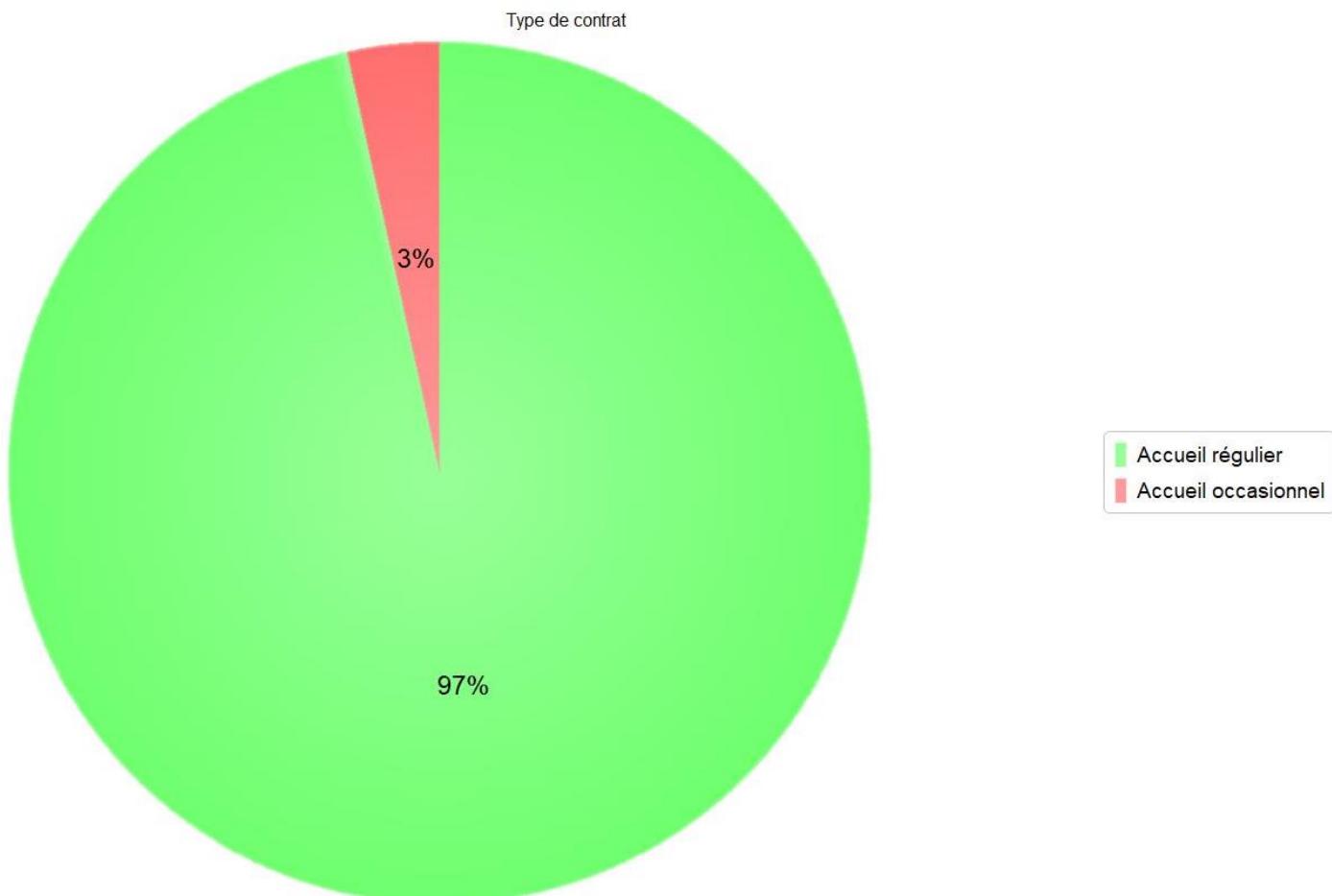
Cet écart s'explique par le lissage des factures permettant ainsi aux parents d'anticiper le coût mensuel de l'accueil de leur enfant en crèche.



Les données transmises sont conformes à la lettre Circulaire CNAF PSU du n° 2014-009 du 26 mars 2014 : « Chaque demi-heure commencée est comptabilisée tant du côté des heures réalisées que du côté des heures facturées. »



Répartition des contrats d'accueil





Volet équipe



L'équipe de crèche

Conformément aux instructions qui nous ont été données par notre Déléguée à la Protection des Données, les informations concernant le personnel font l'objet d'une anonymisation (exception faite de la direction, qui est d'ordre public).

Cette année a été marquée par les événements suivants :

- Promotion de Mme Sophie DESHAYES en qualité de responsable de secteur
- Arrivée d'une éducatrice de jeunes enfants le 5 février 2024
- Départ d'une auxiliaire de crèche
- Arrivée d'une nouvelle auxiliaire de crèche
- Changement de poste, à la demande de l'une de nos auxiliaires de crèche, vers un poste d'agent polyvalent.

La composition de l'équipe au 31 décembre 2024

Fonction	E.T.P.	Diplôme
Directeur	1	Educateur de jeunes enfants
Directrice adjointe	0,5	IDE
Infirmière	0,5	IDE
Educateur de jeunes enfants	1	DE EJE
Référent santé et accueil inclusif	40h / an	DE d'Infirmière puéricultrice
Psychologue	Vacataire	Master en psychologie
Auxiliaire de puériculture	3,52	DE AP
Auxiliaire de crèche	6,43	CAP Petite Enfance
Agent de crèche	1,44	Expérience auprès d'enfants



Plan de formation

L'une des forces du groupe La Maison Bleue réside dans **l'offre de formations** proposée à toutes les équipes de La Maison Bleue.

Ainsi, les professionnels ont la possibilité de renforcer leurs compétences.

La Maison Bleue dispose de deux structures :



- **L'école d'Auxiliaires de Puériculture La Maison Bleue-Ifac**, accessible sur concours et délivrant un diplôme d'Etat.
- **Le Centre de formation La Maison Bleue**, agréé depuis 2014, proposant aux collaborateurs La Maison Bleue et aux professionnels Petite Enfance appartenant à des structures partenaires, un catalogue de formations diversifiées.



En 2022, le Centre de formation a reçu la certification QUALIOPI.

Après avoir obtenu la certification DATADOCK en 2017, le Centre de Formation La Maison Bleue poursuit la reconnaissance de son expertise pédagogique en obtenant cette distinction qui atteste de la qualité des formations dispensées quotidiennement.



C'est tout notre processus de gestion de la formation qui a ainsi été audité en 2021 et qui est récompensé aujourd'hui, aussi bien sur l'ingénierie pédagogique, l'animation des formations, l'évaluation des acquis des stagiaires que sur la compétence de notre réseau de formateurs.

Forte de ces deux structures, La Maison Bleue attire de nouveaux talents dans les métiers de la Petite Enfance et participe à **l'amélioration continue des pratiques professionnelles**.

Devenir AP ou EJE avec La Maison Bleue

La Maison Bleue place la formation professionnelle et le développement des compétences de ses professionnel(le)s au centre de sa stratégie et de sa politique de ressources humaines.

C'est pourquoi nous les accompagnons dans leurs évolutions professionnelles sur les métiers d'Auxiliaire de Puériculture (AP) et d'Educateur/rice de Jeunes Enfants (EJE) à travers des programmes collectifs d'accompagnement sur mesure : « **Faisant Fonction d'Auxiliaire de Puériculture** » (FFAP) pour les AP et la « **Validation des Acquis de l'Expérience** » (VAE) pour les AP et EJE.



L'engagement de La Maison Bleue c'est :

- Un parcours de formation dédié avec un accompagnement sur-mesure à travers des ateliers collectifs et des entretiens individualisés avec un consultant spécialisé,
- Un suivi par le manager ou le tuteur du (de la) professionnel(le), sur sa crèche,
- Le financement intégral du dispositif par La Maison Bleue,
- Un poste d'AP ou d'EJE à l'issue de du parcours sur une crèche La Maison Bleue

Action de formation conduites en 2024

Formations	Date	Fonction	Nombre d'heures de formation
Les jeunes enfants face aux écrans	5/02/2024	Auxiliaire de crèche	5h
Le jeu et l'aménagement de l'espace	20/02/2024	Auxiliaire de crèche	7h
Parcours Adjoint de Direction	Du 06/03/24 Au 27/03/24	Directrice adjointe	27h
Les jeunes enfants face aux écrans	05/02/2024	Auxiliaire de crèche	5h
Autonomie de l'enfant : individualiser l'accompagnement des soins en collectivité	10/04/2024	Auxiliaire de crèche	7h
Les gestes d'urgence à l'enfant	17/05/2024	Auxiliaire de crèche	7h
Prévenir les violences éducatives ordinaires	28/05/2024	Infirmière	3h
Les jeunes enfants face aux écrans	01/07/2024	Directeur	5h
Les jeunes enfants face aux écrans	10/07/2024	Auxiliaire de puériculture	5h
Comprendre et apprivoiser les émotions des jeunes enfants	23/09/2024	Auxiliaire de crèche	4h
Comment accompagner les familles dont un enfant est en situation de handicap	08/10/2024	Infirmière	5h
Les gestes d'urgence à l'enfant	21/10/2024	Auxiliaire de crèche	7h
Les gestes d'urgence à l'enfant	21/10/2024	Auxiliaire de puériculture	7h
Mieux communiquer avec les parents	19/11/2024	EJE	5h
Comprendre et apprivoiser les émotions des jeunes enfants	22/11/2024	Directrice adjointe	4h
Total			103 heures



Stagiaires accueillis

Age	Ecole / Institut	Période de stage	Diplôme préparé
21 ans	Croix rouge	Du 6/09/23 au 5/01/25	Alternante Auxiliaire de puériculture
20 ans	Croix rouge	Du 14/10/2024 au 15/11/2024	Auxiliaire de puériculture
23 ans	GIPES	Du 21/05/2024 au 21/06/2024	Infirmière
37 ans	Ascord communication	Du 08/01/24 au 23/02/24	CAP petite enfance
32 ans	GRETA	Du 28/12/24 au 26/11/24	CAP petite enfance





Volet famille

L'inscription

La procédure d'attribution

Les familles formulent leur demande auprès de la crèche. En partenariat avec la collectivité, les places sont attribuées en fonction des besoins formulés par les familles, des critères de sélection émis par la Ville et des possibilités d'accueil de la structure.



Le premier rendez-vous

Les parents retenus sont contactés par le Directeur pour fixer un rendez-vous, **en présence de leur enfant**.

Lors de ce rendez-vous, le règlement de fonctionnement de la crèche est expliqué.

Le recueil **des habitudes de vie de l'enfant** à la maison est présenté.

C'est l'occasion d'échanges autour des besoins des parents, de leurs attentes, qui favoriseront l'instauration d'une relation de confiance.

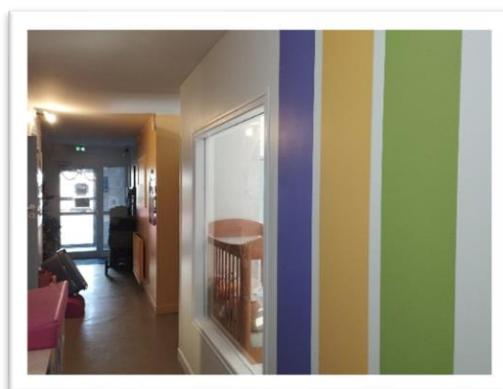
Au terme de ce rendez-vous, les parents reçoivent **le petit livre bleu** qui est la synthèse de l'accueil de l'enfant au quotidien.



La visite des locaux

Le Directeur présente la structure et les professionnels. Il décline les grands axes du **projet pédagogique**.

Durant cet échange, les parents peuvent exprimer leur ressenti. Ils peuvent notamment évoquer la question de la séparation, la présence des autres enfants, les habitudes de leur enfant, etc.



La dématérialisation du processus d'inscription en crèche

En juillet 2021, La Maison Bleue a lancé la dématérialisation du dossier d'inscription des familles en crèche.

Là où auparavant, les parents devaient compléter et signer des documents en format papier pour inscrire leur enfant, ils sont désormais invités à saisir leurs données et fournir leurs justificatifs sur un portail en ligne : **le Portail Famille**.

Les étapes pour l'inscription

- Lorsque la pré-inscription en crèche est validée, **un lien unique** vers le portail Famille est communiqué par mail aux parents.
- Une fois connectées sur le portail, les familles sont tout d'abord invitées à renseigner leurs **informations personnelles administratives**.
- Ensuite, il leur est demandé de répondre à un **questionnaire nécessaire** au bon accueil de l'enfant.
- Enfin, la dernière étape consiste à déposer sur le Portail Famille **les documents justificatifs** indispensables pour finaliser l'inscription.

Tous ces éléments constituent le dossier d'inscription de l'enfant et les données sont automatiquement déversées dans l'outil de gestion Hoptis. Une fois le dossier accepté par la crèche, le contrat d'accueil est envoyé par **mail pour signature électronique**.

La dématérialisation du dossier d'inscription en crèche par La Maison Bleue répond à la demande grandissante des parents de pouvoir **gérer l'inscription de leur enfant en ligne**. Aussi, elle leur donne la possibilité d'accéder à leurs données instantanément et facilite ainsi la relation entre les familles et le personnel en crèche.

Grâce à des données toujours justes et exhaustives, la digitalisation de ce processus permet in fine aux équipes de **réserver le meilleur accueil possible aux enfants**.



Les parents et la crèche

La Maison Bleue donne une **place centrale aux parents** dans la mise en œuvre du projet pédagogique de la crèche. En valorisant les activités et les ateliers mis place, elle souhaite leur faire partager les moments que vivent leur enfant.

La clé des parents

Le Mur des Familles



Dans la crèche, se trouve un espace dédié au « **mur des familles** ». Ce mur regroupe les photos des familles de tous les enfants inscrits à la crèche pendant l'année en cours. **Chaque famille a sa place à la crèche**. Cela offre un sentiment d'appartenance au groupe. Il est aussi support d'échanges entre familles, l'occasion de dialoguer autour d'un projet/sujet commun.



Le Festival des Parents



Le Festival des Parents a lieu chaque année la dernière semaine de juin au 1^{er} juillet. C'est un évènement national de La Maison Bleue organisé par la crèche. Il a pour objectif de faire vivre pleinement aux parents la vie de la crèche. Les professionnels proposent aux familles de venir animer un atelier de leur choix durant cette semaine.





La communication avec les familles

La communication entre la famille et les professionnels

Chaque jour, le personnel informe les parents en fin de journée de **la vie de leur enfant à la crèche** par le biais des **transmissions orales** (des auxiliaires, des éducatrices, du professionnel référent de l'enfant), **écrites** (fiches de rythme essentiellement pour les bébés).

En complément, une réunion de rentrée a été organisée au sein de la structure le 27 septembre 2024.

La communication entre la crèche et toutes les familles

Les panneaux d'information

La crèche est équipée de panneaux d'affichage en bois facilement reconnaissables par leur forme de maison. On trouve sur ces panneaux toutes **les informations utiles** pour les parents.



On y trouve notamment :

- Le règlement de fonctionnement
- Le projet éducatif
- Les menus de la semaine
- L'organigramme de la crèche
- L'équipe
- D'autres informations utiles

La crèche est aussi équipée d'une boîte à idées, où les parents peuvent déposer toutes propositions afin d'améliorer la vie de la crèche.



L'application A la crèche

L'application A la crèche : l'application mobile pour un échange facilité entre la crèche et les parents !

Grâce à cet outil développé par La Maison Bleue, les parents peuvent participer à la vie de la crèche en consultant des publications rédigées par le directeur, comme les **actualités de leur crèche** (annonces des évènements : Festival des Parents, Café parents, animation d'atelier des enfants...), **des photos et vidéos des activités réalisées** pour les revivre avec leur enfant de retour à la maison !



La Maison Bleue y accompagne également les parents via la publication d'actualités pédagogiques.

Les parents y retrouvent les **coordonnées de la crèche**. En bref, un outil pratique pour des parents toujours plus informés !



La participation des familles

Le parent, premier éducateur de son enfant

Les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants, l'équipe s'appuie sur eux pour :

- **Transmettre** les informations qui aideront les adultes vers une meilleure connaissance et un meilleur accompagnement de leur enfant
- **Participer** à la vie de la crèche (accompagnement pour les sorties, animations diverses, festivités), les solliciter pour leurs compétences
- **Apporter** des suggestions sur l'organisation au quotidien, au cours de réunions organisées dans chaque service
- **Mettre en place** une co-organisation pour certaines activités : bibliothèque, ludothèque, etc.

Ce dialogue entre parents et professionnels nous permet d'avancer ensemble, d'affiner et d'adapter notre projet pédagogique et de réajuster si besoin nos pratiques.

La crèche : le soutien à la parentalité

Une demande **d'écoute et de reconnaissance** émane d'un certain nombre de parents, fondée sans doute sur le besoin de retrouver des points de repères, de redonner sens à la relation éducative, mais aussi sur la nécessité de recouvrer des capacités d'agir et d'être reconnus par l'institution dans une démarche participante.

Dans une logique d'appui, de soutien et de partage, nous proposons aux parents l'écoute bienveillante de l'équipe :

- Celle du *directeur et la directrice adjointe* au cours de rencontres informelles ou d'entretiens si besoin.
- Celle du référent santé et accueil inclusif qui, outre les consultations systématiques auxquelles les parents peuvent assister, pourra être sollicité pour des conseils.
- Celle des *auxiliaires, des éducatrices*, qui sont les premières dépositaires de la parole des parents.
- Celle du *psychologue**, qui se tient à la disposition des parents pour répondre à leur questionnement concernant leur enfant tant à la crèche qu'à la maison, à l'exercice de leur rôle de parents.
- Il peut également être à l'initiative de rencontres, quand un enfant nous interpelle ou quand l'équipe décèle un besoin, que ce soit pour l'enfant ou ses parents.

* En développant les rencontres avec les parents, le psychologue favorise l'expression des sentiments éprouvés liés à la naissance d'un enfant, à la séparation lors de l'entrée de l'enfant à la crèche ou autre, aux angoisses suscitées par l'enfant qui grandit (aussi lors de Café des parents). De plus, il aide les parents à établir un lien de confiance avec le personnel, évitant que l'enfant puisse être l'enjeu de conflits qui pourraient s'avérer préjudiciables à son développement.



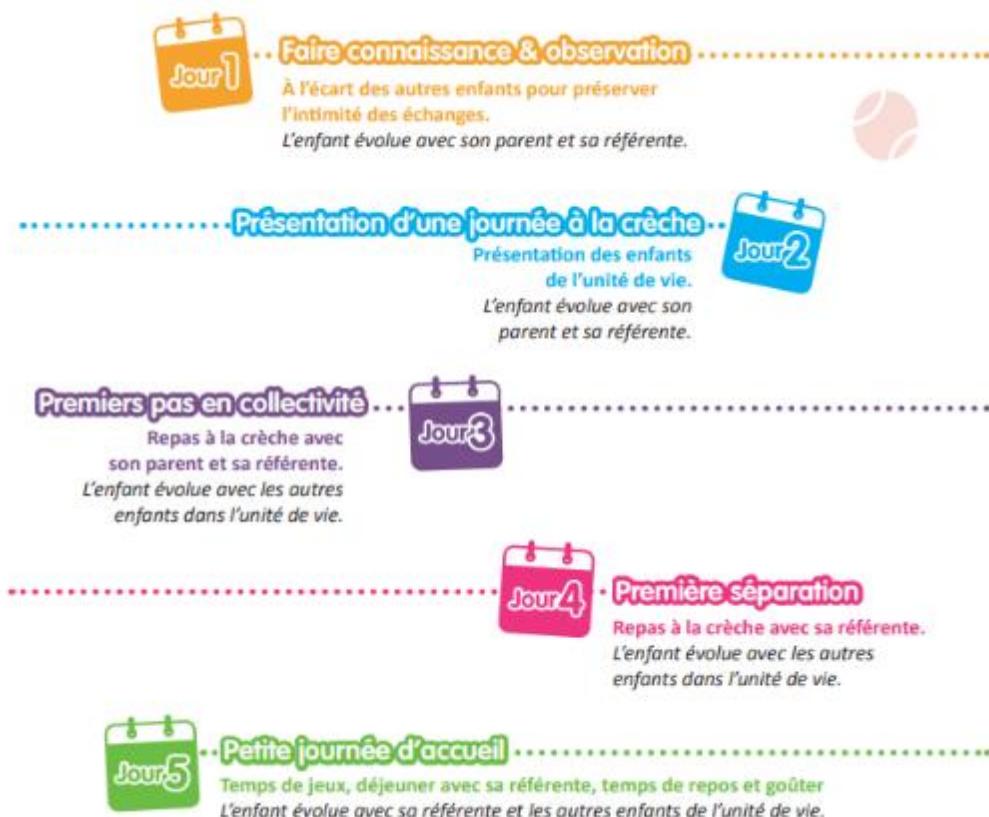


Volet enfant

L'accueil

La semaine d'accueil

La semaine d'accueil, c'est le temps nécessaire à l'enfant et sa famille pour faire connaissance, **échanger et créer des liens avec les professionnels**. Ce moment privilégié favorise le climat de confiance.



Chaque parent se présente auprès de **son professionnel référent** : c'est la/le professionnel(le) qui va favoriser la sécurité affective de l'enfant, la continuité dans la relation avec ses parents en privilégiant un accueil individualisé ; l'enfant sait sur qui il peut compter, il anticipe qui va s'occuper de lui en priorité.

Le professionnel référent échange avec le parent sur **les habitudes de vie de son enfant** (tétée, repas, sommeil, jeu, etc.) afin d'essayer de s'adapter au maximum à ce qu'il connaît déjà.

Ainsi, durant les premières rencontres, la voix et les gestes du/de la référent(e) se mêlent à ceux du parent. Et ensemble, référent(e), parent et enfant, tissent un premier lien. Les renseignements portés sur la fiche des « **habitudes de vie** » permettent de :

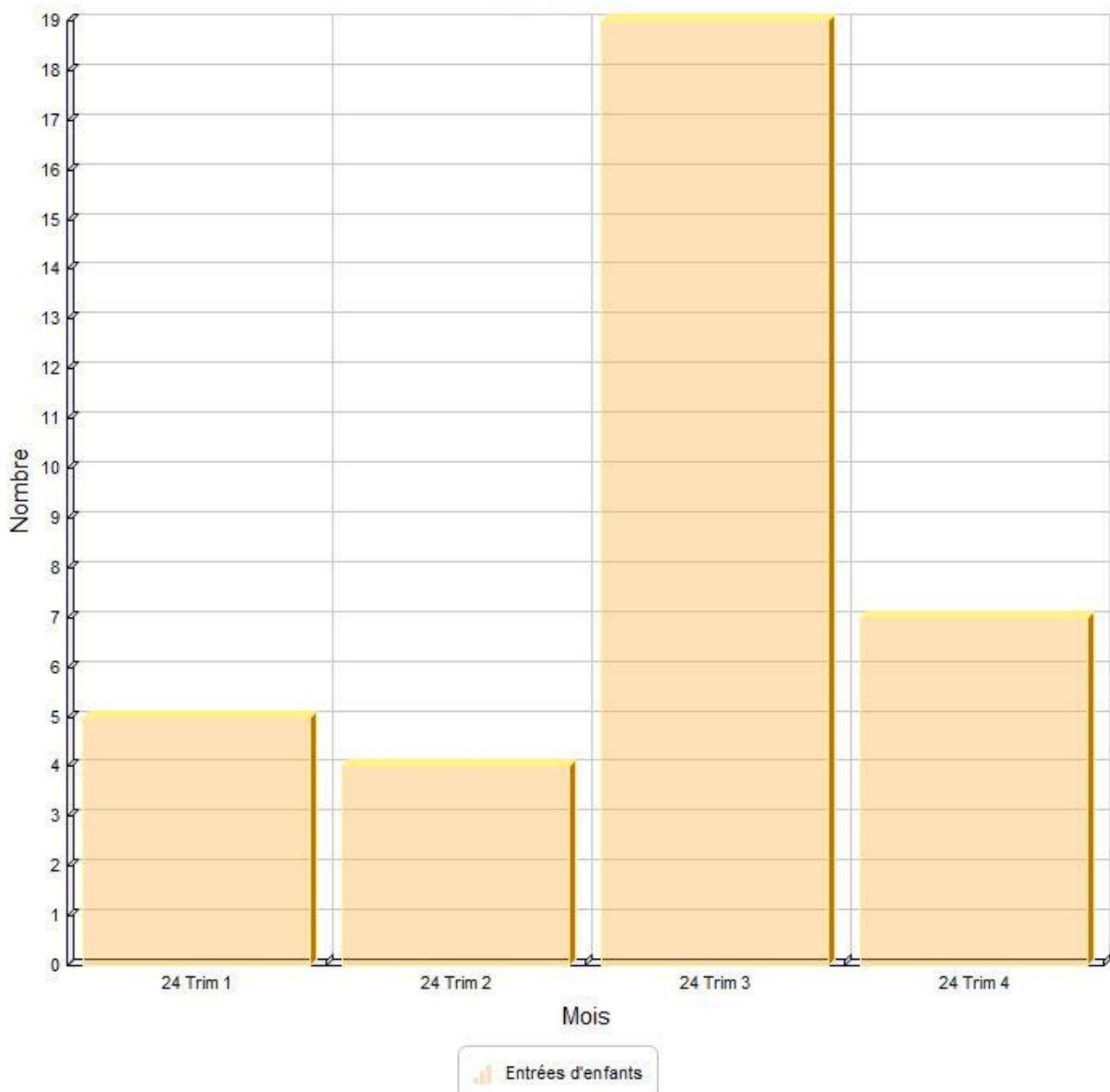
- Découvrir les habitudes et le rythme de vie de l'enfant
- Être à l'écoute des attentes affectives, éducatives et culturelles des parents
- Tracer les premiers temps du parcours de l'enfant en crèche



Nombre d'entrées par trimestre



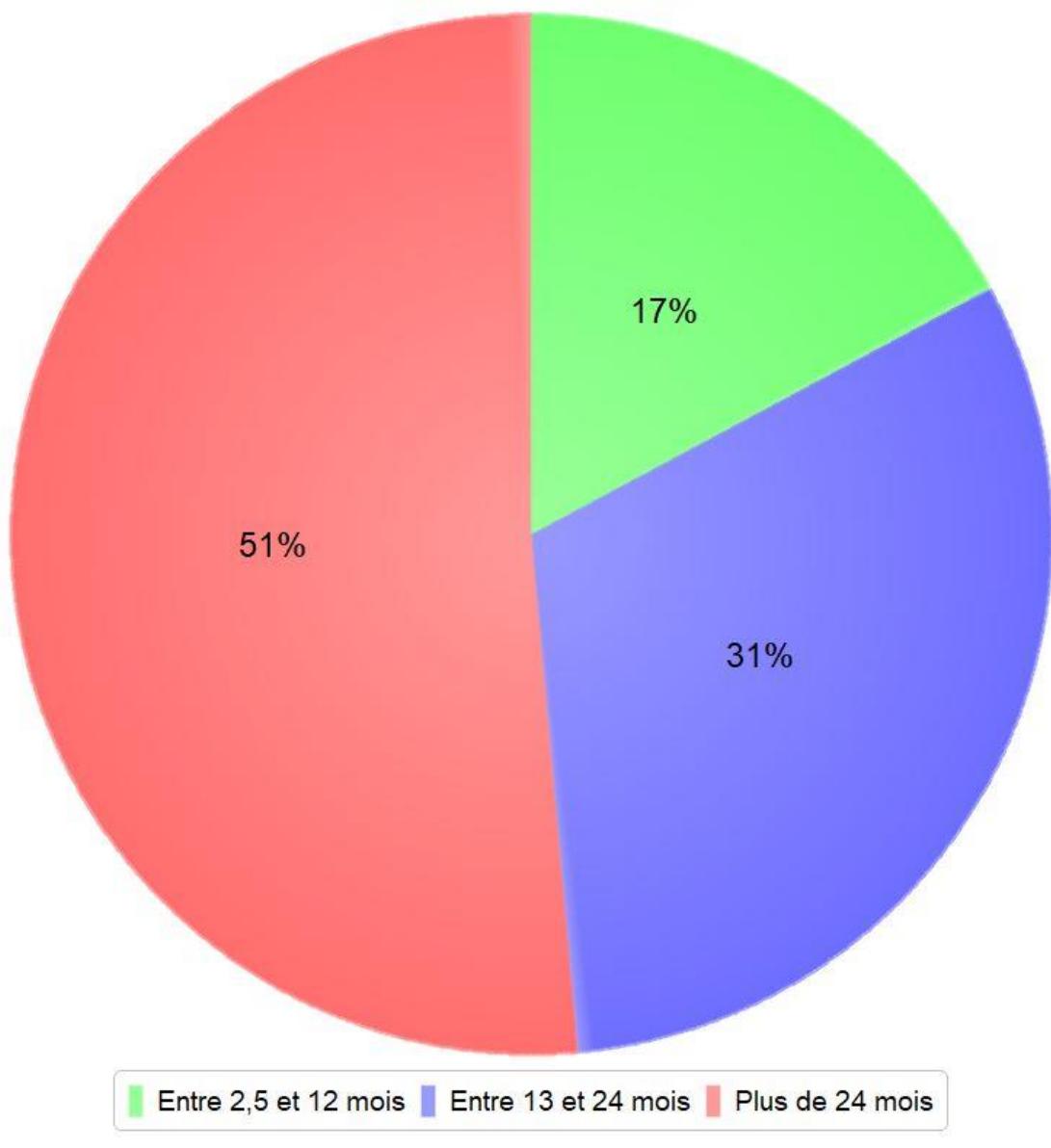
Files actives



Enfants accueillis par tranche d'âge au 31 décembre



Enfants nouvellement accueillis



Accueil des enfants en situation d'urgence

Cet accueil s'adresse à des parents qui, dans **des situations particulières et imprévues**, ne peuvent assurer provisoirement la garde de leur enfant : problème de santé, changement inopiné dans l'organisation du travail, problème de précarité psychosociale. Ces situations, qui compromettent la sécurité de l'enfant, rendent nécessaires **son accueil en urgence** dans l'intérêt de celui-ci et de ses parents.

Nous n'avons pas accueilli de familles en situation d'urgence en 2024.

Accueil d'enfant à besoins spécifiques



- **Les dispositions mises en place pour l'enfant**
- **Un accueil ouvert aux enfants porteurs de handicap et/ou à besoins spécifiques**
- L'accueil collectif est un moyen **d'accompagner des parents et de sociabiliser des enfants** se sentant isolés du fait d'un handicap ou d'une maladie. La vie de la crèche est alors orchestrée de façon à accueillir ces familles dans les meilleures conditions. Nous leur accordons une importance particulière, conscients que la crèche peut être une chance supplémentaire pour leur enfant de s'épanouir et de bien grandir.
- Préalablement à l'accueil de ces enfants, La Maison Bleue dispose de :
 - Une équipe pluridisciplinaire formée pour **apporter le soutien adéquat à ces familles**
 - Un projet pédagogique adapté à l'accueil et **l'épanouissement des enfants**
- **Un projet pédagogique ouvert à l'accueil d'enfants à besoins spécifiques**
- Notre projet pédagogique est adapté à l'accompagnement de l'enfant en situation de handicap et/ou à besoins spécifiques. Il faut que son handicap soit compatible avec la vie en collectivité et que l'équipe ait la capacité de l'accueillir dans des conditions optimales. L'accueil est validé par le référent santé et accueil inclusif de la crèche avec le concours du médecin traitant de l'enfant, et éventuellement des spécialistes qui le suivent (kinésithérapeutes, ergothérapeutes...).
- **L'accueil de l'enfant à besoins spécifiques en crèche**
- L'accueil de l'enfant à besoins spécifiques en crèche permet de :
 - Mobiliser ses potentialités, accéder à une autonomie à travers la découverte de ses capacités, développer ses compétences, sa confiance en lui
 - S'enrichir mutuellement au contact d'autres enfants et adultes
 - Permettre à chaque enfant de découvrir la différence
- La Maison Bleue a pour souci de **ne pas enfermer l'enfant dans son handicap**. Nos professionnels lui reconnaissent les mêmes désirs et les mêmes besoins qu'aux autres, même s'ils s'expriment de façon différente.



- **Le projet d'accueil individualisé (PAI) : permettre l'éveil de chacun**
- Un PAI est mis en place dès que l'accueil d'un enfant nécessite des aménagements spécifiques. Pour ces enfants, il est établi avec la famille et les professionnels qui accompagnent l'enfant au quotidien.
- Il précise :
 - Les signes ou symptômes à repérer
 - Les mesures à prendre (réorganiser les espaces, faciliter l'intervention des différents services spécialisés, affecter du personnel supplémentaire, etc.)
 - Les modalités d'intervention médicales, thérapeutiques
 - Les régimes alimentaires, les dispenses d'activités, les aménagements d'horaires.
 - Les partenaires engagés (équipes, spécialistes, etc.) et le rôle de chacun
- Le **service Qualité** de La Maison Bleue met à disposition dans son fonds documentaire une fiche technique portant sur le PAI. Une fois remplie, elle est envoyée aux professionnels de santé et validée par le référent santé et accueil inclusif de crèche.
- **Des réunions de concertation et de synthèse avec les intervenants spécialisés** (CMP, Centre de soins, Sessad, etc.) sont régulièrement organisées de manière à évaluer et à réajuster le PAI au regard de l'évolution de l'enfant.

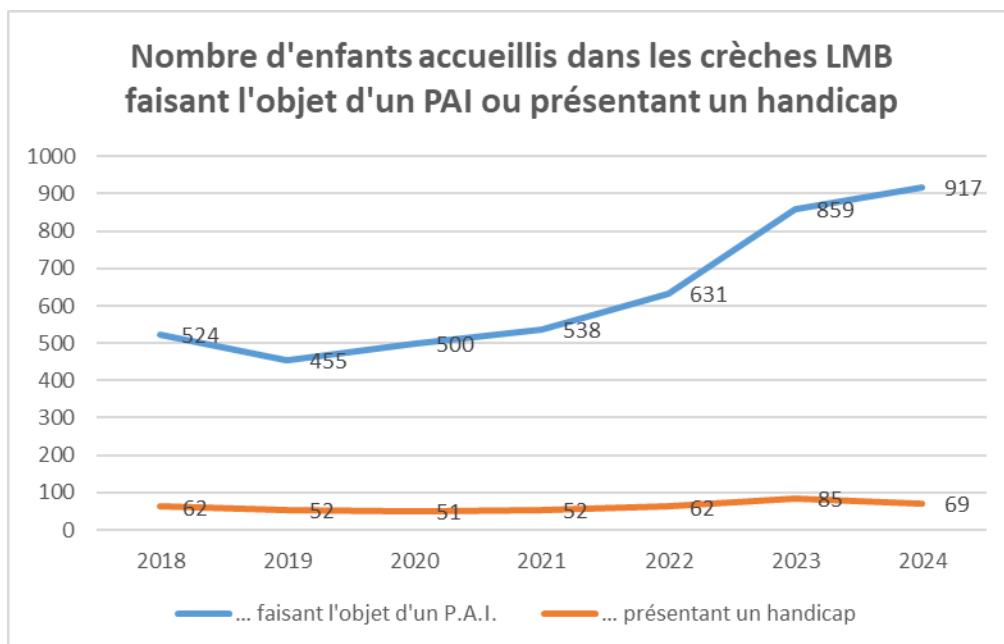
Les dispositions mises en place pour le personnel

- **Un soutien pour le personnel de crèche**
- Des démarches ont été entreprises afin de favoriser l'accès et le maintien dans l'emploi des collaborateurs en situation de handicap, notamment :
 - Accompagnements personnalisés à l'aide de Référents Handicap,
 - Aménagements de nos structures, de nos organisations et du temps de travail
 - Enseignement de la langue des Signes Française (LSF) dans nos crèches accueillant des collaborateurs sourds ou malentendants
- Le handicap peut générer un sentiment d'impuissance et d'anxiété chez les professionnels. Nous tenons donc à les préparer psychologiquement pour qu'ils puissent accompagner l'enfant porteur de handicap avec professionnalisme.
- **Le personnel de la crèche bénéficie**
 - D'une **formation adaptée**
 - D'un **soutien personnalisé et continu** de la part de l'équipe d'encadrement et du psychologue de la crèche



- Suivi du pôle qualité améliorant la prise en charge des enfants à besoins spécifiques
- Le **service Qualité** de La Maison Bleue élabore chaque année une « **enquête PAI handicap** » qui recense les différents handicaps rencontrés dans l'ensemble de nos crèches : handicap moteur, sensoriel ou mental.
- **L'objectif** est de mieux suivre dans le temps les enfants porteurs de handicap et surtout mettre en place des mesures adaptées :
 - Le handicap nécessite-t-il un **aménagement spécifique** ?
 - Le handicap nécessite-t-il un **surcroît de personnel** ?

En 2024, nous avons comptabilisé, parmi tous les enfants accueillis, 2 enfants faisant l'objet d'un PAI et 2 enfants présentant un handicap.



La Maison Bleue s'engage pour une société plus inclusive

Nous nous engageons à travers des actions de sensibilisation et des partenariats avec des associations.



La Maison Bleue est l'un des partenaires officiels depuis 4 ans de La Nuit du handicap, nous participons à l'animation de l'événement en proposant des **activités ludiques et sensorielles autour d'un moment de partage et de sensibilisation**.



La Maison Bleue et **Autistes sans Frontières** agissent ensemble pour sensibiliser les équipes de crèches et les référents handicap aux **troubles du spectre de l'autisme (TSA)**. En 2021, La Maison Bleue finance **la scolarité dans un Atelier Bleu** pour un enfant autiste.



SIBIUS

La Maison Bleue participe à la Recherche avec **SIBIUS** : des solutions E-santé & I.A. pour améliorer **la prise en charge des troubles neurocognitifs**. A ce jour, 4 crèches La Maison Bleue ont participé à des sessions d'exploration pour **déetecter l'autisme précocement chez les enfants**.



La Maison Bleue a également participé en 2021 au DuoDay, journée dédiée à l'accueil de personne en situation de handicap, en duo avec un professionnel volontaire pour faire découvrir son métier et l'entreprise

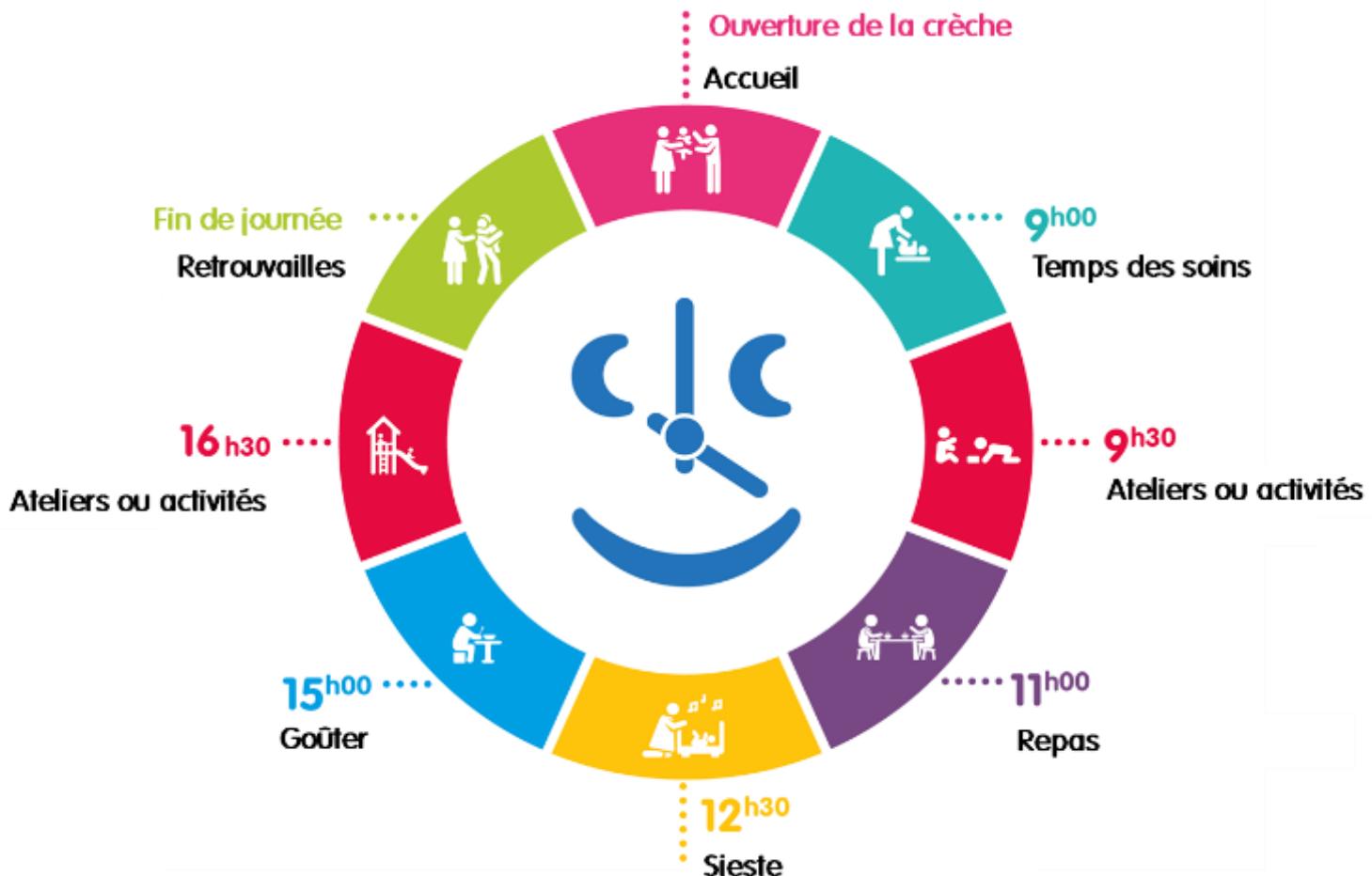


La Maison Bleue a participé en 2021 au course Odyssea Paris. Cette course à lieu pour soutenir **la lutte contre le cancer du sein**. Nos collaborateurs, crèches et siège se sont mobilisés.



Le déroulement d'une journée

Les repères sont très importants pour le développement de l'enfant. Les horaires indiqués ci-dessous sont à titre indicatif et varient en fonction de la crèche. Ce planning est adaptable aux besoins de chaque famille.



Le temps d'accueil

La/le professionnel(le) d'ouverture a installé le lieu d'accueil et se rend disponible pour accueillir chaque enfant et son parent. Elle/il se tient au sol, auprès des enfants et limite ses déplacements afin de les sécuriser.

Le temps des activités et des ateliers

Les activités sont adaptées à l'âge de chaque enfant. Elles sont développées par le personnel de la crèche et dans le respect du projet éducatif.

Chaque fois et quel que soit l'activité ou le moment, la professionnelle incite l'enfant à faire seul, comme pour l'habillage, le déshabillage, mettre ses chaussures, etc.



La vie dehors

Le jardin est un lieu de découvertes psychomotrices, d'observations, de récolte, de cueillette (feuilles, herbes, fleurs que l'enfant prend plaisir à offrir).



Le temps du repas

.....

Le repas est attendu par tous, il rythme la vie de l'enfant à la crèche. Le bébé va boire dans les bras de son Auxiliaire jusqu'à ce qu'il puisse se tenir assis tout seul et qu'il soit suffisamment autonome.

Afin de diminuer la frustration liée à l'attente, un tour de rôle (qui tient compte de son rythme naturel, de son appétit, de son heure d'arrivée) sera proposé à l'enfant dès que son repas se fera à heure fixe.

Progressivement, il découvre la cuillère, patouille dans l'assiette, expérimente, se barbouille. Véritable moment de plaisir sous le regard de la professionnelle.

Il mange seul, jusqu'à ce qu'il soit en mesure de partager ce moment de plaisir privilégié avec un ou plusieurs enfants par la suite.

Le temps des soins

.....

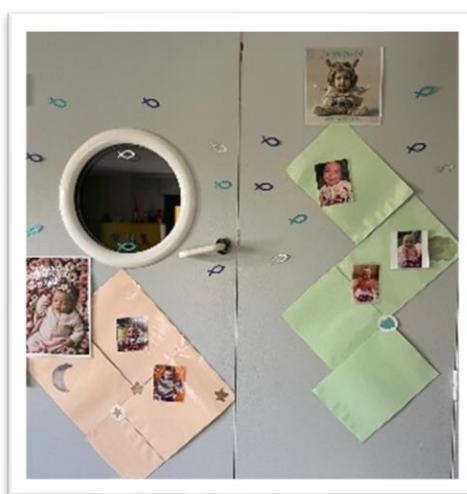
Le repas terminé, la fatigue commence à se faire sentir. L'enfant est accompagné pour le déshabillage et le change si besoin.

Le temps du sommeil

.....

Chez les Bébés, les besoins de sommeil s'expriment tout au long de la journée. La/le référent(e) sait identifier les signes de fatigue de l'enfant et accompagne individuellement l'endormissement de chaque enfant. Le temps de repos des Bébés est surveillé selon la procédure en vigueur et les passages des professionnels dans le dortoir sont tracés.

La présence des bébés dans l'espace de sommeil est matérialisée grâce à un affichage créé par les professionnelles de la section.



Chez les Moyens et les Grands, après le déjeuner, le sommeil est bienvenu. Chacun regagne son lit avec « doudou » et/ou tétine, etc. La/le professionnel(le) respecte le rituel d'endormissement de chacun, les paupières se ferment petit à petit.





Le réveil s'effectue tout aussi progressivement, il s'étale dans le temps. L'enfant qui se réveille peut sortir de son lit et du dortoir accompagné par la/le professionnel(le) qui assure la surveillance de l'espace de sommeil et regagner la salle où il trouvera une ambiance agréable et des jeux calmes.

Les temps de soins reviennent, change de la couche et habillage, autant de moments privilégiés qui font la transition avec l'après-midi.

Le temps des retrouvailles

.....

Les départs s'échelonnent à partir de 16h. L'enfant qui a repéré l'heure d'arrivée de ses parents (comme son tour de rôle pour les repas) attend sans s'impatienter.

Moment heureux des retrouvailles, souvent l'enfant tient à terminer son jeu ou à le partager avec ses parents.



L'éveil des enfants

Au-delà d'un aménagement favorisant le jeu autonome, les différentes activités d'éveil sont proposées pour répondre aux besoins et aux rythmes de l'enfant selon son âge et ses envies. L'enfant est libre d'y participer, sous le regard des professionnels qui l'aident à se poser tout en encourageant et en soutenant ses expériences et ses découvertes.

Les 5 clés

L'innovation fait partie des valeurs de La Maison Bleue.

C'est pourquoi notre trousseau de « clés », activités pédagogiques innovantes qui favorisent l'éveil des enfants, a été pensé par les professionnels de nos crèches.

Toutes ces activités permettent aux tous petits de devenir acteurs de leur journée :



La clé « Eveil artistique et culturel »

Elle permet de développer l'imaginaire du jeune enfant à travers les histoires racontées, les activités ludiques et créatives comme la peinture, l'éveil musical, les comptines, etc.

Eveil musical :

Sensible aux rythmes, l'enfant apprend à développer son écoute, sa mémoire, mais aussi son imagination et son attention, grâce à des chansons et des comptines. Il découvre également les instruments de musique selon les animations proposées.



La peinture :

Des activités de peinture sur chevalet, au sol ou sur table. Avec les mains ou les doigts, les enfants découvrent la matière et le plaisir de laisser une trace.



La clé « Eveil sensoriel et corporel »

Cette clé propose un ensemble d'activités autour du bien-être de l'enfant.

L'éveil des sens :

Nos ateliers multisensoriels ont pour vocation d'offrir du bien-être aux enfants, tout en favorisant l'éveil de ses sens le temps d'une pause relaxante.



L'éveil du goût :

Pour que les enfants s'initient à l'éveil du goût et à l'apprentissage des bonnes habitudes alimentaires dès le plus jeune âge (ateliers culinaires, animations spéciales comme lors de la semaine du goût...).



La clé « Pédagogie verte »

Elle accompagne l'enfant dans la découverte de la nature et de l'environnement en le rendant acteur de ses apprentissages.

Activité Jardin et Potager :

A travers la mise en place de différents ateliers en lien avec la nature, les enfants sollicitent leurs 5 sens au fil des saisons. L'atelier Potager sensibilise le tout petit à la nature, il va pouvoir toucher et manipuler la terre, expérimenter et prendre du plaisir.



La crèche met également en place des activités en lien avec le **recyclage** permettant la création de jeux / jouets à partir d'objets du quotidien, recyclés.



Autres activités proposées

Les jeux d'éveil sensoriels	<p>La/le professionnel(le) va aménager un espace juste assez grand, muni de tapis et sécurisé, où l'enfant pourra progresser à son rythme et faire ses propres expériences (il pourra se retourner, se déplacer, saisir des objets...)</p>	
Les activités extérieures	<p>Tous les jours, des sorties dans le jardin vont permettre à l'enfant la découverte de son environnement.</p>	
Les jeux moteurs	<p>Activité de jeu avec des mouvements locomoteurs : marcher, courir, sauter, grimper, ramper, pousser, tirer, attraper, pédaler...</p>	
Les jeux de manipulation	<p>Activité de jeu répétés avec des mouvements de préhension : saisir, serrer, vider, remplir, taper, viser, enfiler, lacer...</p>	



Les jeux symboliques	<p>Jeu permettant de faire semblant, d'imiter les objets et les autres, de jouer des rôles, de créer des scénarios et de représenter la réalité au moyen d'images ou de symboles.</p>	
Les jeux de construction	<p>Jeu d'assemblage pour réaliser un ensemble en 3 dimensions : empiler, emboiter, superposer, clippage, vissage</p>	
Les jeux d'agencements	<p>Jeu d'assemblage linéaire réalisé par emboîtement, encastrement, juxtaposition de pièces côté à côté, par enfilage, piquage, tressage...</p>	
Les jeux d'association	<p>Pour les enfants d'âge préscolaire. Jeu composé de pièces séparées, isolées qui sont destinées à être associées, selon des règles précises en fonction d'un lien logique : forme, de couleur...</p>	
Les supports narratifs	<p>Ce projet ne vise en aucun cas un apprentissage précoce de la lecture mais le livre, en entrant dans le quotidien des enfants, les accompagne sur le chemin de la communication verbale et facilite plus tard l'apprentissage de la lecture.</p>	



Les fêtes et les animations

Les anniversaires



Ils sont fêtés avec les copains et les parents. Une date est programmée avec les parents.



Les animations au fil des mois



Janvier

La galette : C'est autour d'une galette, fournie par notre prestataire GARIG, que les enfants ont pu partager, tous ensemble, un moment convivial coiffés de leurs plus belles couronnes.



Le Yoga : Le yoga permet la prise de conscience de son corps, des différents mouvements, de sa respiration. Cette activité crée généralement un moment calme.



Février

Le transvasement : Le transvasement permet de développer la motricité fine, favorise la préhension et manipulation des objets. Ici, l'objectif de mettre des pâtes était que les enfants puissent mettre à la bouche en toute sécurité.



Mars

Visite du marché : Les visites au marché permettent aux enfants de découvrir les artisans ou agriculteurs locaux. A chaque sortie, nous essayons de partager ce moment avec un ou deux parents accompagnateurs.



Quand nous le pouvons, nous achetons un petit produit pour le repas des enfants, par exemple, des olives ou du pain.



Avril

La chasse aux œufs : La chasse aux œufs est un moment très apprécié des enfants qui prennent plaisir à chercher les chocolats cachés un peu partout dans le jardin.



Mai et juin

Le Carnaval : Le Carnaval est généralement l'animation la plus attendue. Le thème 2024 : « les différentes époques ».



Un goûter et des activités étaient organisés avec les familles. Certains parents se sont également déguisés. Un vrai moment de partage !



Juillet

Les jeux d'eau : Les jeux d'eau permettent aux enfants de pouvoir sortir pendant les périodes assez chaudes en les rafraîchissant. Les transvasements permettent de s'éclabousser mais également de découvrir tout le côté sensoriel de l'eau.



Octobre/Novembre

Du 14 au 18 octobre : Semaine du Goût

Cette semaine a permis de pouvoir faire découvrir différentes saveurs aux enfants. A cette occasion, l'équipe du groupe des moyens a convié les parents à participer à cette journée.

Dans la section des grands, les professionnelles ont découpé la semaine en : un jour / une saveur.



Décembre

Plantation de blé : Cette activité a duré tout le mois de décembre :

- Décoration des pots
- Installation du coton
- Plantation des graines
- Arrosage régulier et surveillance attentive de la pousse





Volet travail institutionnel

Les réunions d'équipe

- **Les réunions institutionnelles** sont organisées entre 18h30 et 20h, tous les mois pour les réunions de section, et tous les trimestres pour les réunions d'équipe complète.
- **Les réunions pédagogiques** sont organisées entre 18h30 et 20h avec l'équipe de direction à raison d'une réunion par trimestre.

Les journées pédagogiques

Dates	26 et 27 août 2024
Programme	<p>Le 26 aout</p> <p>8h30 : Petit déjeuner en équipe pour un moment convivial</p> <p>9h : Point rentrée et Règlement intérieur</p> <p>10h30 : Réflexion autour d'un thème</p> <p>11h30 : Point jeux</p> <p>12h : Pause repas</p> <p>13h – 16h30 : réinstallation de la crèche suite aux travaux</p> <p>Le 27 aout</p> <p>8h30 : Point sur l'accueil des nouveaux enfants</p> <p>9h : Réflexion autour des projets de l'année</p> <p>12h : Pause repas</p> <p>13h – 16h30 : Réflexion autour de l'aménagement de l'espace dans chaque unité de vie.</p>



Les partenaires pédagogiques

Avec une école maternelle



Les enfants ont pu passer la matinée du vendredi 21 juin à l'école maternelle « La Ventarelle » située à côté de la crèche.

Nous avons visité les différentes classes et rencontré les enseignants et ATSEM.

Les enfants ont pu profiter de l'extérieur pendant le temps de récréation.



Avec une maison de retraire



Les projets intergénérationnels sont des moments de partage et d'échanges.

Une rencontre par mois a eu lieu au sein de la crèche de mars à mai et nous avons suspendu le projet à l'arrivée des fortes chaleurs.

Ces rencontres ont été très enrichissantes. Des jeux notamment avec le « parachute » ont été organisés.





Avec l'intervenant en éveil musical

.....

L'éveil musical présente de nombreux bénéfices pour le développement de l'enfant en contribuant au développement sensoriel, au développement du langage et de la créativité.

« Fifi le musicien » est intervenu deux fois au sein de notre crèche, dans les trois unités de vie.

Les enfants étaient ravis de pouvoir chanter, mais aussi découvrir de nouveaux instruments.



Le rôle du référent santé et accueil inclusif et du psychologue

Le Référent Santé et Accueil Inclusif

La fonction de référent “Santé et Accueil inclusif” est exercée par une personne titulaire du diplôme d'Etat de puéricultrice.

Son temps d'intervention annuel est de 40 heures.

Le référent “Santé et Accueil inclusif” travaille en collaboration avec les professionnels de l'établissement, les professionnels du service départemental de la Protection Maternelle et Infantile et autres acteurs locaux en matière de santé, de prévention et de handicap. Il peut, avec l'accord des titulaires de l'autorité parentale ou représentants légaux de l'enfant, consulter le médecin traitant de celui-ci.

Les missions du référent “Santé et Accueil inclusif” sont les suivantes :

- **Informer**, sensibiliser et conseiller la direction et l'équipe de l'établissement en matière de santé du jeune enfant et d'accueil inclusif des enfants en situation de handicap et/ou à besoins spécifiques ou atteints de maladie chronique ;
-
-
- **Présenter** et expliquer aux professionnels chargés de l'encadrement des enfants les protocoles de soins ;
-
- **Apporter** son concours pour la mise en œuvre des mesures nécessaires à la bonne adaptation, au bien-être, au bon développement des enfants et au respect de leurs besoins dans l'établissement ou le service ;
-
- **Veiller** à la mise en place de toutes mesures nécessaires à l'accueil inclusif des enfants en situation de handicap et/ou à besoins spécifiques, vivant avec une affection chronique, ou présentant tout problème de santé nécessitant un traitement ou une attention particulière ;
-
- **Aider** et accompagner l'équipe de l'établissement dans la compréhension et la mise en œuvre d'un projet d'accueil individualisé élaboré par le médecin traitant de l'enfant en accord avec sa famille, pour un enfant dont l'état de santé le nécessite ;
-
- **Assurer** des actions d'éducation et de promotion de la santé auprès des professionnels, notamment en matière de recommandations nutritionnelles, d'activités physiques, de sommeil, d'exposition aux écrans et de santé environnementale et veiller à ce que les titulaires de l'autorité parentale ou représentants légaux puissent être associés à ces actions ;
-
- **Contribuer**, dans le cadre du dispositif départemental de traitement des informations préoccupantes mentionné à l'article L. 226-3 du code de l'action sociale et des familles, en



- coordination le responsable de l'établissement, au repérage des enfants en danger ou en risque
- de l'être et à l'information de la direction et des professionnels sur les conduites à tenir dans ces situations ;
-
-
- **Contribuer**, en concertation avec le responsable de la structure, à l'établissement des protocoles annexés au règlement de fonctionnement et veiller à leur bonne compréhension par l'équipe ;
-
- **Procéder**, lorsqu'il l'estime nécessaire pour l'exercice de ses missions et avec l'accord des titulaires de l'autorité parentale ou représentants légaux, à son initiative ou à la demande du responsable de l'établissement, à un examen de l'enfant afin d'envisager si nécessaire une orientation médicale ;
-
- **Délivrer**, lorsqu'il est médecin, le certificat médical attestant de l'absence pour l'enfant de toute contre-indication à l'accueil en collectivité.

Les jours et heures de présence et de disponibilité du référent “Santé et Accueil inclusif” sont communiqués aux parents via le tableau d'affichage. »

Collaboration avec la psychologue

Le psychologue est présente 16 heures par mois et organise son travail à partir de la feuille de route établie avec l'équipe de direction :

- A son arrivée relecture de la semaine écoulée avec l'équipe de direction
- Réunion institutionnelle
- Temps d'observation en section (observation d'un enfant, observation des interactions professionnelle/enfant)
- A la demande du professionnel, elle peut la rencontrer autour de l'accompagnement d'un enfant dont elle est référente.
- Elle rencontre les parents à leur demande
- Elle participe à tout travail de réflexion sur les projets, les orientations et les questionnements
- Elle participe régulièrement aux réunions d'équipes. Elles peuvent si nécessaire concerner toute l'équipe de la section. Le relais est alors pris par les autres membres de l'équipe de direction élargie
- Elle est présente à la réunion de parents. Elle leur précise son rôle, répond à leurs questions
- Elle participe aux journées pédagogiques. Cette année, elle a sensibilisé les professionnelles sur la place des repas



La supervision des crèches

Réunion mensuelle de secteur

Elles sont organisées une fois par mois et animées par **la responsable de secteur de La Maison Bleue** avec les directrices d'un même secteur. Elles ont pour objet de travailler **la cohérence de gestion des crèches** de l'entreprise et de certaines pratiques s'inscrivant dans la pédagogie de La Maison Bleue. C'est aussi une réunion d'information pour les directrices et **un temps de partage** et réflexion sur les différents aspects du travail en crèche.

Ces réunions sont également l'occasion de faire intervenir des interlocuteurs du siège, afin de **partager les expériences terrains**.

Suivi et accompagnement du pôle pédagogique

Ce suivi consiste en une **analyse et une synthèse de la situation** par le biais d'un audit programmé. Cet audit est réalisé par la référente pédagogique (de formation infirmière puéricultrice) et en lien avec la directrice et les équipes. Il est suivi d'un **bilan des préconisations** et **d'un plan d'actions pédagogiques**.



L'analyse des pratiques professionnelles

Conformément à l'article R2324-37 du Code de la Santé Publique, des temps d'analyse de pratiques professionnelles sont organisés pour les membres de l'équipe de l'établissement chargés de l'encadrement des enfants.

Chaque professionnel bénéficie d'un minimum de six heures annuelles dont deux heures par quadrimestre.

Les séances d'analyse de pratiques professionnelles se déroulent en-dehors de la présence des enfants. Elles rassemblent un maximum de quinze professionnels.

Ces séances sont animées par un psychologue

Elles se sont réparties de la manière suivante en 2024 :

	Séance Analyse des pratiques n°1	Séance Analyse des pratiques n°2	Séance Analyse des pratiques n°3
Dates	16 janvier 2024	13 mars 2024	26 mars 2024
Durée	1h	1h	1h
Nombre de professionnels présents	3	3	4
Qualification du professionnel ayant conduit la séance	Psychologue	Psychologue	Psychologue





Volet objectifs

Les objectifs 2025

L'accompagnement des enfants au multi-accueil « Les Touchatout » doit être avant tout pensé en fonction du développement de l'enfant, de ses besoins. Le principal objectif est de l'aider à grandir, en fonction de son propre rythme et non d'objectifs préalablement définis.

L'écriture de ce rapport d'activité nous ouvre la porte à la construction de nouveaux projets qui vont nous permettre de consolider cet objectif de bienveillance et d'empathie, à savoir :

- Mise en place du projet Maestro, au sein de la crèche : L'équipe des Touchatout a été sélectionnée parmi un panel de 19 crèches pour recevoir un Maestro, instrument de musique qui permet de découvrir la musique de manière active et d'en partager les émotions et les bienfaits de façon ludique, intuitive et sans écran.
- Mise en place de notre projet compostage





Volet sécurité, qualité
et développement
durable



Les travaux et la sécurité

Maintenance

Date	Société	Nature des travaux effectués
Février 24	Phinelec	Entretien des lits à barreaux.
Février 24	DHM	Ajout d'une étagère dans la buanderie
Février 24	DHM	Renfort du parquet dans la salle de change de l'étage
Mars 24	Phinelec	Abaissement du tableau à craie dans le jardin
Mars 24	Phinelec	Réparation du fenestron dans la section des grands
Mars 24	Phinelec	Fixation d'une barrière WESCO
Avril 24	Mairie / Phinelec	Intervention suite à un problème de fermeture de la porte d'entrée
Mai 24	Mairie/ Phinelec	Vérification chauffe-eau et de divers robinets
Juin 24	Phinelec	Intervention sur le visiophone
Aout24	Mairie	Changement des sols Modification de sens d'ouverture de la porte d'entrée Remplacement des menuiseries du sas Modification de la porte de la section des bébés Enlèvement deux 2 placards encastrés
Septembre 24	Mairie	Enlèvement meuble de change chez les bébés Modification de la chafferie fuel en chafferie gaz
Septembre 24	GESEC	Nettoyage des trois turbines des climatisations
Septembre 24	Alexandre jardin	Rénovation de la pelouse et enlèvement des racines
Novembre 24	Mairie	Installation d'un nouveau boitier d'alarme
Novembre 24	Sodimatco / Phinelec	Ajout des 2 nouvelles machines dans la buanderie.



Sécurité incendie

Dès l'ouverture de la crèche, l'équipe est formée à la sécurité incendie par le prestataire retenu par La Maison Bleue, Eco Sécurité Incendie. A l'occasion de cette formation d'ouverture, le protocole d'évacuation est établi et reporté sur la trame fournie à cet effet dans le book qualité.

La connaissance et le respect de ce protocole d'évacuation sont évalués chaque année lors d'exercices d'évacuation incendie. Ces derniers donnent lieu à un bilan d'exercice d'évacuation incendie complété par la directrice et une information des parents.

Les actions correctrices identifiées par la directrice au cours de ces exercices sont reportées dans le plan d'actions de la crèche.

La maintenance des équipements de sécurité incendie est effectuée annuellement par le prestataire.

A la crèche Touchatout l'exercice d'évacuation a eu le 3 juin 2024.

Le registre de sécurité a été mis à jour à la suite de cet exercice.

Plan de mise en sûreté

Dans le contexte de maintien du plan Vigipirate, et conformément à la circulaire ministérielle du 17 août 2016, relative à la préparation aux situations d'urgence particulière pouvant toucher la sécurité des établissements d'accueil du jeune enfant, notre établissement a mis en place un Plan de Mise en Sûreté, qui vise à analyser les risques auxquels il est exposé et à déterminer les mesures nécessaires pour assurer la mise en sûreté des enfants et des personnels.

Ce plan fait l'objet d'un exercice annuel spécifique permettant de tester et de valider le dispositif.

Plan canicule

Afin de prévenir les conséquences liées à un épisode de canicule sur la santé des enfants, un plan d'évaluation des moyens de lutte contre les fortes températures est mis en place dans l'établissement et fait l'objet d'un rappel annuel auprès de l'équipe. Les recommandations complémentaires en matière d'aération, de ventilation et de climatisation en période d'épidémie de Covid-19, élaborées par le Ministère des Solidarités et de la Santé, y ont été intégrées.



Qualité de l'air intérieur

Conformément à la réglementation applicable à la surveillance de la qualité de l'air intérieur dans les lieux accueillant des enfants, notre établissement :

- Réalise tous les ans une auto-évaluation, afin d'engager une démarche pro-active et coordonnée d'amélioration de la qualité de l'air intérieur (« Guide complet QAI web »).
- Affiche le document reproduit ci-contre (« Dans cet établissement, on agit collectivement pour la qualité de l'air intérieur »)
- Réalise, tous les 7 ans, une évaluation des moyens d'aération et de ventilation, afin de pouvoir établir s'ils sont présents ou non dans le bâtiment et juger de leur état de fonctionnement.



La qualité et la satisfaction client

La démarche qualité

La Qualité est une démarche globale de La Maison Bleue qui vise à :

- **Écouter les attentes des clients**, pour proposer les services les mieux adaptés aux besoins
- **S'organiser** pour satisfaire les attentes de nos clients
- S'engager dans le cycle vertueux de **l'amélioration continue**



La Direction Petite Enfance et Qualité pilote, avec l'ensemble des collaborateurs du Siège et des crèches :

- La mise à disposition à tous **d'une base documentaire actualisée et répondant aux besoins**
- La **mesure de la qualité de service**, opérationnelle et pédagogique
- La **satisfaction client**
- Les **plans d'amélioration**

Au sein de chaque crèche, les directeurs s'engagent à :

- La mise en œuvre du **socle pédagogique** et le respect des **procédures de gestion** de l'établissement
- La mesure de la qualité du service via les **auto-évaluations pédagogiques et opérationnelles**
- L'accueil, l'écoute et la **satisfaction des clients** (familles et réservataires)



Les ressources documentaires « qualité »

Pour soutenir le Siège et les crèches dans l'accomplissement des missions au quotidien, nous mettons à disposition de tous des ressources documentaires qui :

- **Répondre aux attentes** des partenaires et des clients
- **Accompagnent, motivent et font monter en compétences** les équipes
- Garantissent un **niveau élevé d'efficacité de gestion de la qualité**
- Répondent à nos engagements de **Certification « Petite Enfance » Bureau Veritas**

Les ressources documentaires mis à votre disposition pour vous accompagner (ressources accessibles en ligne)



Les audits et la mesure de la qualité de service

Dans le cadre de sa démarche d'amélioration continue, La Maison Bleue s'est dotée **d'outils et de moyens de mesurer la qualité d'accueil délivré dans les crèches.**

Les directeurs de crèche sont **les 1^{ers} acteurs de la qualité de service** au sein de la structure.

À ce titre, ils :

- **Mettent en place et évaluent la qualité :**
 - Du déploiement de notre offre pédagogique
 - De tous les aspects opérationnels et de gestion quotidienne
- Déterminent les **plans d'actions et d'amélioration**, pour plus de réactivité et efficacité

Ils sont accompagnés et soutenus dans la démarche par **le Responsable d'Exploitation de Secteur et la Référente Pédagogique** dans :

- **L'évaluation de la qualité** (suivi des auto-évaluations et audits)
- La mise en place et le suivi des **plans d'action et d'amélioration**

Les audits pédagogiques



- **2 à 4 audits par an par crèche**, adaptés à la vie de la crèche
- **Des audits spécifiques** pour la mesure de la qualité de la mise en œuvre des offres dédiées (**Pulse, Montessori, ...**)
- Mesures sur la base de **l'expertise Petite Enfance** & pratiques métier

Les audits qualité mensuels



- 8 modules pour une mesure de **tous les aspects de la vie en crèche**
- Auto-évaluations des directions de crèche
- Audits qualité mensuels des RES pour plus de proximité et réactivité
- Points dédiés à la **qualité perçue** par le parent

Une réunion de pilotage trimestrielle - sur la qualité opérationnelle et la qualité pédagogique - est organisée **avec les Directeurs Régionaux**.

Ce **pilotage de proximité** permet une meilleure implication des crèches et une meilleure **réactivité**.



L'enquête de satisfaction Parents et le suivi de la recommandation

La satisfaction des parents **est au cœur de nos préoccupations** : nous les questionnons tous les ans sur :

- Leur satisfaction quant aux conditions d'accueil réservé à leur enfant,
- La perception de notre offre pédagogique,
- Leur niveau de recommandation de nos crèches.

L'enquête de satisfaction et les enquêtes sur le niveau de recommandation sont essentielles dans notre démarche de :

- Écoute et prise en considération des besoins des familles,
- Amélioration continue de notre offre et de notre qualité d'accueil,
- Valorisation de l'engagement des équipes.

Evolution 2024 : Enquête NPS

Cette année, l'enquête de satisfaction parents a évolué au profit d'une enquête **NPS***, réalisée en juin 2024.

L'enquête de satisfaction traditionnelle, habituellement proposée aux familles en décembre, sera reportée au mois de mars 2025.

Ses résultats pourront être transmis sur simple demande.

Le score NPS de la crèche Les Touchatout est le suivant :

- **Taux de participation : 20 %**
- **NPS juin 2024 : 55**

*Le *Net Promoter Score* ou **NPS** est un outil permettant de mesurer l'expérience client pour évaluer la satisfaction et la fidélisation d'une clientèle vis-à-vis d'une entreprise. Cet indicateur permet aux entreprises d'améliorer leurs services pour fidéliser et développer leur clientèle et donc in fine, augmenter leur croissance.



La certification « VeriSelect Petite Enfance » avec Bureau Veritas

“ La Certification : la reconnaissance externe de notre expertise métier et de l'amélioration continue de nos pratiques

La Maison Bleue s'engage dans une démarche de certification de services avec Bureau Veritas, afin de :

- Répondre aux **exigences de qualité** de service de la part des **réservataires** (Clients Grands Comptes et Collectivités)
- Apporter des **preuves additionnelles** de la qualité de l'accueil aux familles


&



Un référentiel Métier expert et neutre

VeriSelect Petite Enfance est le seul référentiel fondé sur :

- l'expertise métier Petite Enfance
- l'amélioration continue des pratiques

VeriSelect Petite Enfance est validé par :

- La FFEC
- les associations représentatives des Professionnels et des Familles
- Le COFRAC

Une réponse aux attentes clients

- Définition des fondamentaux de la qualité de l'offre Petite Enfance en France
- Clarification, meilleure visibilité et valorisation de la qualité de l'offre Petite Enfance auprès des familles

Les 6 axes d'évaluation du Référentiel pour :

- La valorisation de tous les aspects des métiers en crèche
- Une évaluation Siège & crèches
- Plus de 150 points de contrôle

Les Enfants
Un accueil bienveillant pour favoriser l'éveil et le développement du jeune enfant, dans le respect de son rythme et de ses émotions, et encadré par des pratiques professionnelles

Les Familles
Une relation de confiance avec les Familles et un accompagnement à la parentalité

La Gestion
Une gestion efficace et un pilotage par la qualité de l'établissement d'accueil pour une évolution pertinente

Les Professionnels
Des professionnels qualifiés, formés et accompagnés dans leurs pratiques

Les Locaux
Des locaux spécifiquement pensés, aménagés et équipés pour le meilleur accueil des publics

La restauration
Un projet de restauration pour la qualité et l'hygiène alimentaire

Le Siège et les 1^{ères} crèches sont certifiés en 2022 pour une extension progressive de la démarche à un nombre croissant de crèches.



La démarche développement durable

L'enfant au cœur de nos attentions

Les enfants sont notre raison d'être et nous avons une responsabilité envers eux pour leur garantir bien-être et épanouissement. Au cœur de nos préoccupations, ils sont le moteur de nos actions.

Voilà pourquoi nous agissons avec audace et enthousiasme sur la qualité de leur accueil en crèche, sur leur environnement et les personnes qui leur sont proches.

Notre démarche, **Smile4Children** se concentre sur quatre domaines d'intervention pour lesquels nous prenons quatre engagements.

Prendre soin des collaborateurs

- Valoriser la formation continue et la montée en compétences
- Contribuer au bien-être des collaborateurs (qualité de vie au travail, projet Zen, etc.)
- Encourager la mobilité et l'évolution professionnelle
- Accompagner des collaborateurs en situation de handicap

Favoriser l'épanouissement des enfants et des familles

- Accueillir chaque enfant dans sa singularité (handicap et diversité dans les crèches)
- Contribuer à la conciliation vie personnelle-vie professionnelle
- Garantir la sérénité des parents et accompagner à la parentalité
- Offrir à chaque enfant éveil, sécurité et bien-être

Préserver l'environnement

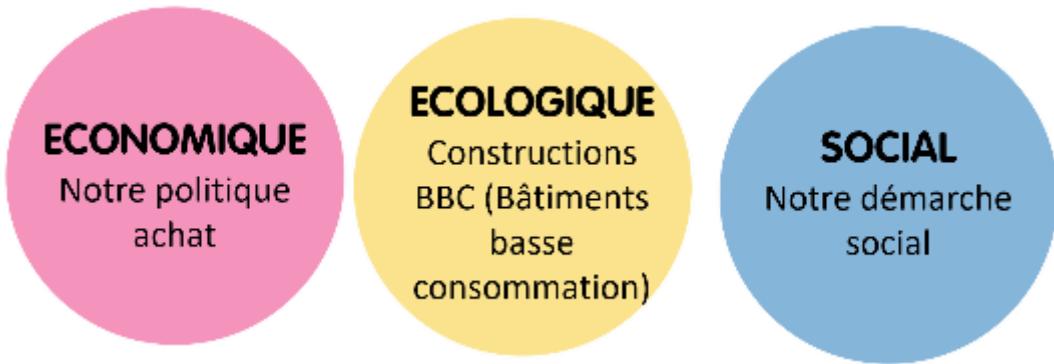
- Veiller aux ressources naturelles (eau, Bionettolage, énergie, gaspillage)
- Optimiser la gestion des déchets et encourager le recyclage
- Réduire notre empreinte (construction durable, bruits, approvisionnement des crèches, etc.)
- Sensibiliser les collaborateurs aux égo-gestes

S'impliquer pour des territoires solidaires

- Promouvoir les achats durables (bois issu de forêts éco-gérées, made in France, produits bio) et de la biodiversité
- Participer à la vie du territoire (activités locales, producteurs locaux)
- Contribuer à l'économie locale : Esat, réinsertion professionnelle
- S'engager pour plus de Solidarité et de cohésion sociale



Le respect des 3 piliers du développement durable :



Le rapport RSE

Depuis 2018, La Maison Bleue a formalisé sa démarche RSE, Smile4Children qu'elle a concrétisé en publiant 1^{er} rapport RSE dès 2019 et en affirmant ses engagements dans une charte éco-responsable afin de garantir un socle commun pour l'ensemble de nos crèches.



Des équipements fabriqués en France

Dans le cadre de notre projet éducatif, nous avons opté pour des bâtiments construits et aménagés aux normes HQE (haute qualité environnementale) et BBC (bâtiment de basse consommation énergétique) mais nous **faisons aussi le choix d'équiper nos crèches en bois « made in France » provenant de forêts éco-gérées et durables.**

Des fournisseurs responsables

Une politique d'achats responsables

Suivant une **politique Achats responsables**, la Direction des Achats de La Maison Bleue sélectionne des fournisseurs qui répondent à un cahier des charges précis pour favoriser :

- La stimulation de l'économie locale
- La réduction des temps de transport
- Les produits écologiques
- La réduction des consommations



La diversification alimentaire

La diversification alimentaire, c'est le passage d'une alimentation lactée liquide à une alimentation solide.

Les recommandations nationales sur l'alimentation préconisent **la diversification alimentaire entre 4 et 6 mois**,

Selon les principes suivants

- Possibilité **d'introduire tous les groupes d'aliments**, y compris les aliments réputés allergènes, dès le début de la diversification, c'est-à-dire entre 4 et 6 mois
- Introduire de **nouvelles textures** à partir de 6-8 mois (environ 2 mois après le début de la diversification)
- Ne pas hésiter à **proposer un aliment jusqu'à 10 fois** : un bébé peut avoir besoin de temps pour l'apprécier
- **Ajouter systématiquement des matières grasses** dans les préparations maison ou dans celles du commerce qui n'en contiennent pas
- Introduire les **produits sucrés** à l'âge le plus tardif possible et de manière limitée
- Faire confiance à l'appétit de l'enfant et **être attentif** aux signes de rassasiement
- **Ne pas forcer** un enfant à manger
- Être attentif à **l'environnement du repas**, en évitant notamment la présence d'écrans



La diversification alimentaire

Faire découvrir toutes les saveurs, aliments mixés et lisses

Faire découvrir toutes les textures : aliments moins lisses, puis hachés, écrasés puis petits morceaux mous

Donner une alimentation variée et équilibrée proche de celle recommandée aux adultes en quantités adaptées à l'âge de l'enfant

Groupe d'aliments

Entre 4 et 6 mois

À partir de 6 à 8 mois

De 1 an à 3 ans

Produits laitiers	Yaourt, fromage blanc, petit suisse fromage frais (pas de sucre)	Fromages mous puis plus durs	Un produit laitier à chaque repas (yaourt + 20g de fromage)
Fruits et légumes	Tous les jours (cuits, mixés et lisses)	À chaque repas : Légumes bien cuits Fruits cuits ou bien mûrs	À chaque repas Crus et cuits sous toutes textures dont morceaux à croquer
Féculents pomme de terre, pâtes, riz, semoule...	Bien cuits mixés et lisses	Texture de moins en moins fine, pomme de terre en petits morceaux fondants	Tous les jours et sous toutes textures
Volaille, viande, poisson et œuf	Bien cuit, mixé ou écrasé lisse Privilégier la volaille	Mixé ou écrasé lisse Puis en petits morceaux	Haché, écrasé puis progressivement en petits morceaux
Légumes secs lentilles, haricots secs, pois chiches	Bien cuits mixés et en purée lisse	Purée écrasée à la fourchette	Toutes textures
Matières grasses huile de colza, noix, olive, beurre	Une cuillère à café d'huile Beurre 1 à 2 fois par semaine	Une cuillère à café d'huile Beurre 1 à 2 fois par semaine	Deux cuillères à café d'huile Beurre 1 à 2 fois par semaine



Des partenaires responsables



Chaque jour, à La Maison Bleue, nous sommes mobilisés pour participer activement à l'éveil des papilles et à l'équilibre alimentaire des jeunes enfants pour en faire les **écocitoyens de demain**.

Dans le cadre de notre politique RSE « Smile4Children » construite et pensée autour des enfants que nous accueillons, nous nous engageons depuis des années à améliorer notre impact social, sociétal et environnemental.

En ce sens, les crèches de Lambesc, travaillent en collaboration avec Garig, société de restauration reconnue pour son expertise sur l'alimentation des tout-petits, pour une restauration encore plus saine, naturelle et durable.

A partir de 2023, l'assiette des enfants accueillis dans les crèches de Lambesc s'imagine chaque jour autour d'une cuisine « comme à la maison », qui fait la part belle aux produits frais et de proximité.

Et grâce à des animations et ateliers culinaires, les enfants continueront à s'éveiller aux saveurs et aux goûts au rythme des saisons et dans un univers bienveillant qui veille à leur bien-être et à celui de la planète.





Annexes

Événements marquants de l'année

1. La cohorte Elfe confirme la surexposition des enfants aux écrans



Grâce à la cohorte Elfe, le temps d'écran de 13 528 enfants français de 2, 3 ans et 5 ans et demi a pu être publié.

Les résultats montrent que le temps d'écran augmente avec l'âge : 56 minutes par jour en moyenne à 2 ans, 1h20 à 3,5 ans et 1h34 à 5,5 ans. Certains enfants, même s'ils sont minoritaires, passent plus de 4 heures devant un écran dès leur plus jeune âge (1,9 % des enfants de 2 ans, 3,6 % des enfants de 3,5 ans et 4,7 % des enfants de 5,5 ans).

Cette étude établit que le département de vie, l'origine migratoire et le niveau d'étude maternel jouent sur les temps d'écran.



La Maison Bleue s'est associée à Open, l'Observatoire de l'Enfance & de la Parentalité Numérique, première association française mobilisée à 100 % autour de l'accompagnement des parents et des professionnels sur les sujets de parentalité et d'éducation numérique. L'objectif est de mettre en œuvre des actions à destination de tous les adultes qui entourent les enfants, afin de les aider à mieux appréhender les univers numériques de ces derniers.



Le Groupe La Maison Bleue

Le groupe La Maison Bleue reste fidèle à ses valeurs : un **projet éducatif cohérent** et commun à toutes les crèches, des aménagements adaptés et sur-mesure, un engagement et un service de qualité.

Notre projet met en œuvre **la charte nationale de l'accueil** du jeune enfant.

1er opérateur de crèche à avoir été co-fondé par un binôme de puéricultrice et entrepreneur, La Maison Bleue est spécialisée dans la gestion et la création de **crèches et micro-crèches depuis près de 20 ans.**

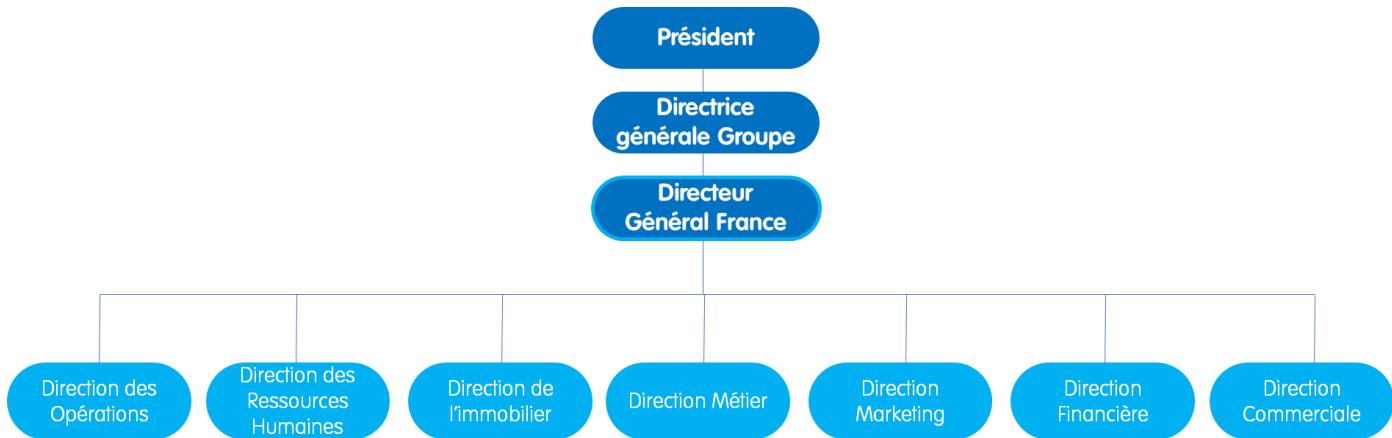
Chiffres clés



Le réseau La Maison Bleue



L'organigramme



Registre des incidents enfants

Date de l'incident	Description	Mesures prises immédiatement	Suites données
17/01/2024	Chute contre la table ayant entraîné une plaie au front.	<p>L'enfant a été pris en charge par l'infirmière de la crèche pour désinfection de la plaie et appel du 15 et des parents.</p> <p>Les pompiers sont intervenus. Devant l'absence de symptômes inquiétants, l'enfant est reparti avec son papa pour un rendez-vous au centre médical.</p>	<p>Deux points de suture réalisés par le médecin.</p> <p>L'enfant va bien et est revenu à la crèche le lendemain.</p>
3/04/2024	Coup porté par un enfant avec un jouet ayant entraîné un hématome	Application d'une poche de froid	L'enfant va bien. Il n'a pas quitté la crèche.
16/04/2024	Un enfant a tiré fortement les cheveux d'une petite fille entraînant l'arrachement d'une poignée de cheveux	<p>L'enfant a été rassuré et consolé.</p> <p>Les parents ont été prévenus</p>	<p>L'enfant va bien et n'a pas quitté la crèche.</p> <p>Pas de consultation médicale.</p> <p>Rendez-vous avec les parents et le directeur et échange avec la responsable de secteur.</p>
26/09/2024	Un enfant a mordu le même enfant à plusieurs reprises dans la journée	Application d'une poche de glace et appel des parents	<p>L'enfant va bien. Pas de consultation médicale.</p> <p>Rendez vous avec la famille, le directeur de la crèche et la responsable de secteur.</p>



Registre des plaintes

Date	Auteur de la plainte	Motif(s) de la plainte								Date de réponse
		Personnel – Effectif	RH – Divers	Relations Parents / déléguataire / réservataire	Facturation	Sécurité	Pédagogie	Hygiène	Restauration	
17/06/2024	Parent					X				17/06/2024

